67e ANNEE (7e SÉRIE) N° 41 10 OCTOBRE 1957

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les jeudis

Mgr F.-M. CATHERINET
Protonotaire apostolique
Directeur

R. DESVOYES
Chanoine titulaire de Langres
Codirecteur

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Le bicentenaire de Lafayette. — II. Encore Robespierre. — III. Les Hittites. — IV. Le Ghana. — V. Le nobelium. — VI. Le gallicanisme de Mgr Maret et l'influence de Bossuet. — VII. La Petite-Eglise dans les Hautes-Alpes. — VIII. Les courants idéologiques au Japon. — IX. La mer des Sargasses. X. La pêche au thon. — XI. Au Congrès de Pastorale liturgique de Strasbourg. — XII. A la recherche des atomes.

I
Le bicentenaire de Lafayette

La Fayette naquit, au château de Chavaniac, en Auvergne, le 6 septembre 1757. L'Amérique et la France ont tenu à célébrer ce bicentenaire. Nous le ferons donc à notre tour, en analysant l'article de M. Fleuriot de Langle, intitulé : « *La Fayette, Marquis démocrate* », dans le *Miroir de l'Histoire* d'août 1957. L'auteur s'inspire de papiers de famille, de la collection Coral - Rémusat. Il entend tracer de son personnage, dont il avoue qu'il est fort discuté, un portrait équitable.

Son père avait péri sur le champ de bataille de Minden, le 1er août 1759, dans la guerre de Sept ans, contre les Anglais. Le jeune Lafayette perdit sa mère, quand il avait 13 ans. Il héritait d'une magnifique fortune, si bien que le duc d'Ayen lui accorda la main de sa seconde fille, Marie-Adrienne de Noailles. A 19 ans, il était nommé capitaine aux Dragons de Noailles. Il avait 20 ans, quand il prit contact avec Silas Deane, l'un des envoyés américains, venus chercher du secours en France, pendant la Guerre de l'Indépendance. Il lui fallut cependant user de ruse et s'embarquer clandestinement, sous un faux nom, pour se rendre en Amérique. A peine arrivé, il court à Philadelphie, pour se mettre aux ordres du Président du Congrès. Il fut reçu avec quelque méfiance, mais il était muni de lettres de recommandation si chaleureuses de Benjamin Franklin, alors en France, qu'on finit par l'accueillir. Son portrait, en 1777, est le suivant : « Taille haute, cheveux blonds, front fuyant, nez pointu ». Peu de grâces physiques, mais beaucoup de vie, d'enthousiasme, de pétulance même. Il faisait cependant un peu figure d'aventurier ou de guerrier en dentelles. On résolut toutefois de l'utiliser et de le voir à l'œuvre. On lui donna des troupes. C'étaient des soldats grossiers, courageux, mais sans expérience, et en outre sans pain et sans armes ou presque ! A Brandywine, en septembre 1777, ils se laissèrent enfoncer. Lafayette, qui les commandait, se comporta avec crânerie et fut blessé assez grièvement. Washington ne douta plus, dès lors, de sa valeur et le titre de major général qu'on lui avait promis, en France, se trouva justifié.

Il put écrire de Philadelphie, à sa femme :

« Quand il (Washington) m'a envoyé son premier chirurgien, il lui a dit de me soigner *comme si j'étais son fils*, parce qu'il m'aimait de même. »

La glace était bien rompue. Dès qu'il fut rétabli, Washington lui confia le commandement d'une division de Virginiens. Il fit merveille, réussit à habiller ses hommes presque nus, à les former à la guerre, dont il savait encore lui-même si peu de chose, à les entraîner. Heureusement d'autre part que la flotte du vice-amiral d'Estaing survint en juillet 1778. Lafayette servit d'agent de liaison, mais fut si écœuré de certaines critiques américaines contre les Français, qu'il demanda son rappel, tout en promettant de revenir. Il tint parole. Embarqué pour la France, le 5 janvier 1779, il était porteur d'une épée d'honneur. A Versailles, où l'on s'engageait dans l'intervention armée en faveur des *Insurgents* d'Amérique, il fut bien reçu et chargé d'annoncer l'arrivée du corps de Rochambeau. Reparti de France, le 11 mars 1780, il atteignait Boston, le 27 avril, acclamé par les Bostoniens, en raison de la bonne nouvelle qu'il apportait. Quand Rochambeau arriva, Lafayette crut pouvoir lui donner des conseils, ce qui le fit rabrouer par le vieux militaire, mais sans que l'incident eût de suites.

On peut dire, en toute vérité, que Lafayette joua un rôle important, soit comme négociateur, soit comme militaire, dans le reste de la campagne. Après la victoire de Yorktown, qui décida de la guerre, il sollicita un congé qui lui fut accordé, avec la lettre la plus flatteuse pour sa belle conduite.

Rentré en France, il va y retrouver sa jeune épouse, il est populaire, il aura l'honneur de danser, à Versailles, un quadrille avec la reine en personne.

Son rôle américain, au total, est sans tache. Il n'en sera pas de même de son rôle, en France, au cours de la Grande Révolution, comme au cours de celle de 1830. Mais notre auteur arrête là son exposé. Il se borne à défendre son héros contre la sévérité de certains jugements portés contre lui par Napoléon.

Un jugement de Napoléon est toujours chose qui mérite examen. Que disait-il donc de Lafayette ? Il lui déniait toute espèce de talents. Il semble avoir vu en lui une sorte de « mouche du coche », qui s'agitait beaucoup, mais sans savoir très bien ce qu'il faisait.

« C'était, disait-il à Gourgaud, un homme sans talents ni civils ni militaires ; esprit borné, caractère dissimulé, dominé par des idées vagues de liberté, mal digérées et mal conçues. »

Et devant Las Cases, de nouveau, il le traite de « niais politique, constamment dupe des hommes et des choses. »

C'est une exécution dans les règles. M. Fleuriot de Langle estime toutefois que cette sévérité est entachée de rancune personnelle. L'empereur déchu en voulait mortellement, dit-il, à l'homme qui, à son retour de Waterloo, avait mis la Chambre en insurrection contre lui. Il ne pouvait lui pardonner cela. Et c'est au point que, dans ses dernières volontés, il n'hésitera pas à le qualifier de « traître », le rangeant ainsi auprès de Talleyrand, de Marmont et d'Augereau.

Cependant, dans les conversations qu'il eut, à Sainte-Hélène, avec le maréchal Bertrand, Napoléon lui accordait tout de même certaines qualités. Il ne pouvait cependant s'empêcher, même là, de voir en lui un opportuniste, un intrigant et aussi un ingrat, car c'était lui qui l'avait tiré des prisons d'Olmütz.

En contre-partie de Napoléon, l'auteur cite ce passage de Stendhal, dans ses *Souvenirs d'Egotisme :*

« M. de Lafayette est extrêmement poli et même affectueux pour tout le monde, mais *poli comme un roi* (c'est Stendhal qui souligne, pour marquer qu'il entrait quelque affectation et condescendance dans les civilités de M. de Lafayette). Je reconnus sur-le-champ la *grandeur* chez M. de Lafayette et j'en suis resté là. Je l'ai vu, dans les journées de juillet (1830) avec la chemise trouée ; il a accueilli tous les intrigants, tous les sots, tout ce qui a voulu faire de l'emphase. »

Cette finale marque encore bien de la réserve, chez Stendhal.

Enfin, d'après notre article, la correspondance familiale inédite de Lafayette, sur le soir de sa vie, révèle chez lui un excellent homme, plein de cœur, l'esprit encore vif, fidèle à ses premières amours, épris de Liberté et d'Indépendance comme au temps où il s'embarquait, à vingt ans, pour voler au secours des *Insurgents*.

Citons cependant ce jugement final de notre auteur :

« Lafayette passe pour un personnage versatile, léger, inconsidéré, un opportuniste un peu trop souple, un disciple de Tartuffe. Les apparences sont contre lui : par exemple quand il se prête avec une égale bonne grâce à des manifestations religieuses et assiste religieusement à des séances maçonniques, où il officie en grand-prêtre et en pontife attitré des Loges. »

Il parlera dans une lettre à sa fille, M^me^ de Lasteyrie d'une belle procession au Saint-Sacrement, et il se promet d'y assister lui-même pieusement et d'y prier pour ses malades et infirmes, « avec cette confiance qui espère, parce qu'on a déjà été exaucé ». Mais le même homme accepte de parader dans toutes les manifestations des *Enfants d'Hiram* ou des affiliés de la Loge de la *Parfaite Fidélité !*

Opportuniste en effet ! Et jusqu'à l'absurde.

II

Encore Robespierre

Si nous parlons de nouveau de Robespierre, c'est que nous ne sommes pas les seuls à avoir éprouvé quelque surprise par le dépôt d'une proposition de résolution invitant le gouvernement à célébrer, avec éclat, l'an prochain, le deuxième centenaire de la naissance de Robespierre. C'est à l'occasion de ce projet que M. Gaxotte, de l'Académie française a écrit un article intitulé : « *Qui était Robespierre?* » dans le n° 129 d'*Historia*.

Centenaire de Lafayette, passe encore, mais de Robespierre, c'est autre chose ! Il naquit, à Arras, le 6 mai 1758, six mois après Lafayette. Mais il est, lui, de très petite noblesse. C'est un bon petit garçon, appliqué, travailleur, fier de ses succès, qui lui valent d'être remarqué par l'évêque et d'obtenir, grâce à lui, une bourse à Louis-le-Grand. Il s'y montre excellent élève et il est même désigné, en 1775, pour haranguer le roi Louis XVI, alors qu'il visitait l'établissement. Il n'en sort qu'en 1781, à 23 ans, mais il reçoit une gratification de 600 livres, énorme pour l'époque, et il est licencié en droit et avocat.

« Somme toute, écrit M. Gaxotte, une enfance austère, sans être particulièrement malheureuse. Peu d'événements. De solides études. Un brillant succès. Toutes choses assez courantes ».

Il rentre à Arras, il y plaide, il y fait des débuts honorables sans être éclatants. Quel air a-t-il?

« Petit bourgeois propre à la mise soignée, regard doux, nez retroussé, sourcils bien nets, menton fort, l'expression satisfaite d'un chat ronronnant. »

Nous savons par sa sœur Charlotte qu'il se levait à 7 heures, déjeunait d'une tasse de lait, mettait beaucoup d'eau dans son vin, mangeait de tout sans préférence pour aucun mets, terminait ses repas par une tasse de café.

A ses moments de loisirs il envoyait aux dames des galanteries laborieuses et faisait des petits vers badins, ni bons ni mauvais.

Sa carrière d'avocat fut banale : affaires médiocres en médiocre quantité : de quoi vivre. Il accuse les anciens de fermer la voie aux jeunes. A la veille de la Révolution, c'est un avocat de province dont la clientèle n'est pas encore assise, mais qui a eu la chance de faire parler de lui hors de sa ville. Il a des amis. On dit qu'il chantait faux, mais il n'était sans doute pas le seul. On a beau chercher, rien ne dénote chez lui ni le monstre naissant, ni le Messie de la Révolution qui s'annonce. Son signalement pourrait être :

« Front moyen, figure quelconque, talent estimable, vie ordinaire, petits besoins, petit tempérament. »

Michelet a fort bien vu qu'on ne peut le comprendre en dehors du milieu qui va être le sien :

« Il faut, dit-il, l'étudier dans le milieu qui lui fut propre. Robespierre doit se prendre dans l'inquisition jacobine. »

Mot profond ! Il a l'esprit peu fécond, peu d'idées, peu d'invention, peu d'activité extérieure.

Il se fond dans la collectivité, il sera l'oracle du commun, il aura le don de se faire admirer des habitués du club. Il a su se faire élire aux Etats-Généraux, en 1789. A l'assemblée, il prend souvent la parole, mais presque toujours sous les lazzis de la droite qui lui valent les applaudissements de la gauche. Et il prend, au club, sa revanche des moqueries de l'assemblée. Il est pétri de Rousseau. Il est sentencieux et sûr de lui-même. Au 1er avril 1790, il est nommé président du club des Jacobins; il en devient le guide politique et inspire la correspondance avec les sociétés de province. Il n'a de goût ni pour l'argent, ni pour les femmes, ni pour la bonne chère. Il vit très modestement chez le menuisier Duplay, entouré d'une cour de commères et de simples. Son univers, c'est son club. Mirabeau avait dit de lui, sur un ton sarcastique : « Il ira loin, car il croit tout ce qu'il dit ! » Et c'est cela en lui qui est effrayant.

Ses idées seules comptent pour lui. Ses amitiés ne tiendront que dans la mesure où ses idées seront ou non admises. Sa conduite à l'égard de Danton est frappante. Quand Danton avait perdu sa première femme, il lui avait écrit ces lignes émouvantes :

« Si dans les seuls malheurs qui puissent ébranler une âme telle que la tienne, la certitude d'avoir un ami tendre et dévoué peut t'offrir quelque consolation, je te la présente. Je t'aime plus que jamais et jusqu'à la mort. Dans ce moment, je suis toi-même... »

On n'est pas plus fraternel ! Et cela était écrit le 15 février 1793, 25 jours après la mort du roi Louis XVI. Or, quatorze mois plus tard, Robespierre poussait son ami Danton sous le rasoir national, comme il avait fait du roi Louis XVI, et il disait de lui :

« Danton, le plus dangereux des ennemis de la patrie, s'il n'en avait été le plus lâche... »

C'est que rien ne compte pour lui en dehors du jacobinisme, et que le jacobinisme, c'est lui-même! Marat l'avait surnommé l'*Incorruptible*. Il se pare de ce titre. C'est sa définition ! Aussi en vient-il à se considérer comme le prophète de la Révolution. Tout ce qui se fait en dehors de lui est suspect à ses yeux. Il s'irrite particulièrement des menées de Chaumette, qui étale un athéisme crapuleux et grossier, et qui veut installer le culte de la déesse Raison, sous les traits d'une jolie femme. Il s'irritait aussi de la nonchalance de Danton, qui se prenait à désapprouver les violences révolutionnaires et formait un parti des Indulgents. Manœuvrant entre les hébertistes et les dantonistes, Robespierre réussira en quelques jours à abattre les uns et les autres. En deux fournées de guillotine, il sera délivré de ses plus dangereux rivaux. Deux hommes l'assistaient en toutes choses : Saint-Just et Couthon.

Et voilà que Robespierre entreprend de construire la Révolution, telle qu'il l'entend. De la religion chrétienne, il ne veut pas, car pour lui les prêtres ne sont que des charlatans. Mais il lui faut une République morale. Et il comprend qu'aucune morale n'est efficace sans la croyance en Dieu. « Si Dieu n'existait pas, il faudrait l'inventer », s'écriera-t-il. Il prononce en ce sens, le 7 juin 1794, un grand discours, très étudié, à la Convention et y fait voter un catéchisme en 15 articles : Etre suprême, immortalité de l'âme, haine des tyrans, punition des traîtres, respect des faibles, défense des opprimés, pratique de la justice, etc...

Dans son culte, il y aura des fêtes : le 14 juillet, le 21 janvier, le 31 mai, le 10 août, et 36 fêtes décadaires : à la gloire de l'Etre suprême, de la République, de la Justice, de la Pudeur, de la Frugalité, du Stoïcisme, de l'Age viril, de la Foi conjugale, de l'Agriculture, de l'Industrie, etc...

Et il tient à présider la première fête : le 8 juin — 20 prairial — qui se trouvait être le dimanche (supprimé) de la Pentecôte.

Ce fut assez ridicule. Et Robespierre y ruina son prestige auprès de l'assemblée. Il le sentit et en fut aigri. On l'accusait de viser à la dictature, de se comporter déjà en dictateur et en maître. Il conçut l'espoir d'épurer encore la Convention, pour se justifier. Les députés se sentant menacés, Fouché, Fréron, Barras, Tallien et d'autres s'unirent contre lui. Il y avait, par ailleurs, du mécontentement dans le peuple. La misère sévissait et la loi des salaires fonctionnait mal. L'assignat s'effondrait. On menaçait en vain les « accapareurs ».

Robespierre ne voit rien ne sait rien proposer, se dit fatigué, laisse fonctionner la guillotine plus que jamais. Il parle de « punir les traîtres »; mais en ne nommant personne, il fait peur à tout le monde et dresse contre lui ceux qu'il menace. Alors se produit cette conspiration contre lui, qui aboutit au 9 thermidor, sans qu'il ait su rien prévoir ni rien prévenir. Il est mis hors la loi, ce qui exclut tout jugement. Il sera conduit à la guillotine, le 10 thermidor (28 juillet 1794), avec 21 complices. Et il y montera le vingtième, malgré sa mâchoire fracassée, la veille, d'un coup de pistolet. Le lendemain, 70 autres seront exécutés et 12 encore le surlendemain. Une immense acclamation de joie salua sa mort et apprit à ses ennemis, qui ne valaient pas mieux que lui, et peut-être même beaucoup moins, que la Terreur était finie.

Les prisons s'ouvrirent. Une nouvelle ère s'ouvrait. Robespierre, bon gré mal gré, allait incarner dans l'histoire la plus horrible période de nos annales.

Au total, quand on a suivi pas à pas la carrière de cet homme, on comprend qu'il ait été impénétrable : il n'y avait rien au dedans de lui sinon lui-même. En terminant un chapitre sur lui et après avoir dit qu'il n'était jamais arrivé à le comprendre, Louis Madelin écrivait : « L'Eglise catholique a peut-être raison de tenir pour le plus damnable l'orgueil de l'esprit. »

III

Les Hittites

C'est M. Marcel Brion qui entreprend, dans la *Revue de Paris* d'août 1957, de nous dire où en sont les recherches sur les Hittites. Son article a pour titre : « *A la découverte des Hittites* ».

Disons avant tout que les lecteurs de la Bible ne peuvent ignorer les Hittites, car il est plusieurs fois question de ce peuple dans nos Saints Livres. En hébreu ils sont appelés *Heth*, au singulier, et

Hittîm au pluriel. Au livre I des Rois (XI, 29), il est dit que Salomon prenait ses chevaux à Musri et Coa et que ses marchands en livraient aux « rois des Hittites ». Au livre II, (VII, 6) nouvelle mention des rois des Hittites. Mais bien auparavant, Esaü, frère de Jacob avait épousé Judith, fille de Bééri le Hittite, et Basemath, fille de Hélon le Hittite, qui « furent une affliction pour Isaac et Rebecca » (Gen., XXVI, 34). Enfin, sans allonger indéfiniment ces explications, on sait que l'infortuné mari de Bethsabée, mère de Salomon, Uri, était un Héthéen, c'est-à-dire un Hittite.

La science moderne a découvert les Hittites, en 1737, par le Suédois Jean Otter, chargé de mission en Turquie par le roi de France, Louis XV. Il trouva en effet, non loin du village d'Ivriz, en Anatolie, un bas-relief d'une facture puissante et majestueuse, mais qu'il ne sut pas rattacher aux Hittites encore si peu connus. Au cours de la campagne d'Egypte, les savants qui accompagnaient Bonaparte rencontrèrent sur les murs des temples les représentations d'un peuple très différent des Egyptiens, auxquels ceux-ci avaient fait la guerre. Il fallut attendre les découvertes de Champollion pour déchiffrer les inscriptions égyptiennes et on sut alors que ce peuple était celui des Hittites. Un hasard voulut qu'en 1812, un voyageur nommé Burckhardt remarquât au bazar d'Hamath une pierre couverte de signes. Un missionnaire anglais, William Wright, retrouva cette pierre et en découvrit de semblables, dans les murs des maisons de Hamath, puis à Alep. Quand on eut reconnu qu'il s'agissait bien de caractères semblables à ceux d'Ivriz, on se mit à rechercher les sites hittites. En 1833, le Français Charles Texier identifia en Turquie, les ruines de Boghazkeuy, comme étant l'antique capitale des Hittites. Cette capitale s'était appelée *Hattou*. A partir de ce temps, les découvertes se succèdent, au sujet des Hittites.

Vers 1875, on était parvenu à déchiffrer leur langue. On s'aperçut alors qu'ils avaient joué dans l'antiquité un rôle considérable. On retrouva leur correspondance diplomatique dans les ruines de Tell-el-Amarna, la cité d'Ahhenaton et on constata que les Egyptiens correspondaient avec les Hittites en langue babylonienne vers le milieu du IIIe millénaire avant J.-C. Enfin, les *tables cappadociennes* trouvées à Karaeuyuk site de l'antique Kanès, furent complétées par Hrozny, qui découvrit, parmi les débris de poterie minoenne, des centaines de tablettes analogues, mais se rapportant cette fois à la vie privée. Les savants de divers pays, Anglais, Français, Allemands, Italiens, Tchèques, se sont acharnés à étudier ces tablettes. La langue hittite, aussi mystérieuse que la langue étrusque ou la langue maya, est maintenant plus connue que ces dernières. Et il est désormais possible de dessiner en gros l'histoire des Hittites.

Cette histoire est fort complexe, parce qu'elle est étroitement mêlée à celle des grands états voisins, Egypte, Babylonie, Assyrie. Elle s'ouvre au XVIIe siècle avant Jésus-Christ, en Anatolie actuelle. Un Etat est fondé par le roi Pithana, dont la capitale est d'abord Koussar, puis Hattousa, actuellement Boghazkeuy. Les successeurs de Pithana, Anitta et Tudalia Ier agrandissent leur domaine et lorsque, en 1710 avant J.-C., le roi Labarna monte sur le trône, il est à la tête d'un puissant Etat qui, avec Moursil Ier, pourra attaquer la Babylonie et s'emparer de sa capitale, en 1530 av. J.-C. C'est donc au milieu du second millénaire avant notre ère, que les Hittites font figure de grand peuple, et s'étendent jusqu'à la Syrie, et à la Palestine. Ils ne sont cependant qu'un agrégat de tribus. La Bible a raison de parler des rois hittites au pluriel. Il y a bien un roi supérieur aux autres, mais il est étroitement associé aux rois particuliers qui forment, auprès de lui, une sorte de parlement, le *pankus*. Le premier roi qui put assurer la succession héréditaire au trône, fut Télépinou, vers 1500 av. J.-C. Ses successeurs, Tudalii II et Hantili Ier poursuivront sa politique de grandeur, qui atteindra son apogée sous Suppiluliuma Ier, qui régna de 1375 à 1335. Ce prince, remarquable par ses talents de stratège et d'administrateur, étendit l'empire hittite jusqu'au Tigre d'une part et à l'Oronte d'autre part. L'Egypte sous Aménophis III n'osa lui contester ses possessions en Syrie. Mais la guerre ne pourra être évitée. En 1296, les Hittites écraseront à Kadesh, l'énorme armée égyptienne de Ramsès II. La paix ne fut rétablie que par le mariage d'une fille du roi hittite avec Ramsès II, en 1280.

Mais peu après, vers 1200, l'empire hittite s'effondre, sous les troubles internes et les poussées externes : Achéens en Méditerranée, Assyriens, Phrygiens, Gasgas et Moushkis, venus de loin. L'Etat hittite est détruit, mais sa civilisation, religion, coutume, législation, se maintient dans les cités de la Syrie du Nord et en Cilicie.

Les spécialistes continuent à étudier et à déchiffrer les mystères de la langue hittite, qui est nettement du groupe indo-européen. Mais ce qui frappe et intéresse le plus le commun des mortels, c'est l'art hittite. Nous possédons une quantité considérable d'œuvres d'art émanant de ce peuple et toutes en attestent la grandeur, la force, la majesté.

« Les bas-reliefs qui décoraient les portes et les palais des grandes cités hittites, écrit M. Brion, manifestent un sentiment plastique, simple, vigoureux, très différent de celui dont font preuve les Egyptiens, les Mésopotamiens ou les Grecs. »

Les Hittites ont eu une esthétique vraiment originale et, chose curieuse, on a tendance à la rapprocher de celle des Etrusques. Il ne serait pas impossible qu'avant de venir en Italie, les Etrusques aient été en relations étroites avec les Hittites. On sait que ces derniers pratiquaient l'art de la divination, comme les Etrusques, par le foie des victimes. On a retrouvé des « maquettes de foies » dans les ruines des villes hittites, indiquant les diverses parties du foie, avec les présages qui y étaient attachés.

Les Hittites adoraient « tous les dieux », les leurs et ceux des peuples vaincus par eux. Parmi leurs dieux, on remarque le dieu-Cerf, qui jouissait d'une vénération particulière, et qui doit être assimilé à un dieu solaire et à un dieu de l'orage. Certains spécialistes croient retrouver trace de ce culte, dans la légende de saint Hubert, patron des chasseurs. Les mythes pourraient donc se prolonger, en changeant de vêtement, mais de la manière la plus inattendue. Des exemples de survivances

de ce genre sont assez nombreuses. Il se pourrait qu'il y eût un résidu hittite jusque dans certaines de nos traditions hagiographiques.

IV
Le Ghana

La revue *Grands Lacs* a consacré tout son numéro de juin-juillet 1957, à ce nouvel Etat qu'on appelle le *Ghana* et qui vient d'être admis aux Nations Unies, comme 81e membre. Nous connaissons si mal l'Afrique moderne, qu'il ne sera pas mauvais de nous documenter sur ce pays tout neuf, placé comme à l'avant-garde des futurs pays indépendants d'Afrique noire.

Le Ghana est formé de quatre régions différentes : 1° l'ancienne Côte de l'Or, partie la plus avancée au point de vue de la culture moderne ; 2° le pays des Ashantis, partie la plus riche au point de vue économique, pays du cacao et des exploitations minières ; 3° l'ancien Togo britannique, au-delà de la Volta ; 4° les territoires du nord dans l'intérieur des terres, pays sous-développés et réserve de main-d'œuvre pour le sud. En tout, 5 millions d'habitants répartis dans une étendue d'environ 204.000 km². Le pays de la côte, sur le golfe de Guinée, contient une bande forestière, basse et humide. Puis le sol s'élève. La région montagneuse est un pays de savanes et de forêts clairsemées. La Côte de l'Or compte à elle seule 2.400.000 habitants, de races diverses, — l'Ashanti, 850.000, capitale Kumasi, — les territoires du nord, 1.400.000, — le Togo transvolta, 350.000.

Le trait essentiel à retenir est que le Ghana fournit à lui seul 30 % de la production mondiale du caco, dont malheureusement le marché est en crise. Mais il y a d'autres richesses : des bois rares, l'or, le diamant, le manganèse, la bauxite.

Le nouvel Etat naquit officiellement le 6 mars 1957. Il était auparavant colonie anglaise, depuis 1871, puis 1896, et enfin 1901. Une Constitution votée le 30 décembre 1951, et restée en vigueur jusqu'en 1954, avait préludé à l'indépendance. Les élections de 1951 avaient porté au pouvoir le Dr Nkrumah, alors en prison. C'est lui qui a présidé à l'indépendance de son pays, avec une rare prudence. Loin de rechercher l'impossible, il s'est toujours montré partisan des méthodes progressives appliquées avec l'aide des Européens. En mai 1952, il déclarait publiquement aux fonctionnaires européens :

> « Nous voulons que vous demeuriez et travailliez avec nous, à mettre notre pays à une place qui lui donnera droit au respect du monde. »

Sous ce rapport, le monde noir se montre beaucoup plus compréhensif, plus intelligent et moins sectaire que le monde arabe. En fait, ce ne fut pas du côté des Anglais que Nkrumah trouva les plus rudes obstacles, mais chez des rivaux de sa race, jaloux de son autorité et de ses succès. Il sut admirablement manœuvrer. Son parti se montra discipliné et fort. Les Anglais l'aidèrent constamment. Son grand rêve — car il est jeune encore et peut former des projets d'avenir — est de constituer les « Etats-Unis d'Afrique » et par conséquent d'aider d'autres pays d'Afrique occidentale à conquérir leur indépendance.

L'histoire des missions comprend, au Ghana, plusieurs périodes. 1° Du XIVe au XVIIe siècle. En 1364, des navigateurs français de Dieppe et de Rouen avaient créé des comptoirs commerciaux et bâti une chapelle dédiée à la Vierge. La Guerre de Cent ans mit fin à ce premier contact, suivi de quelques conversions. Au XVe siècle, apparaissent les Portugais, qui fondent Lagos en 1472 et occupent Elmina, en 1482. Le roi du Portugal, Jean II, pousse vivement à l'évangélisation des noirs. Mais en 1637, Elmina tombe aux mains des Hollandais, calvinistes. En 1648, les Portugais doivent leur céder la place entièrement et les Hollandais n'ont rien de plus pressé que d'éliminer toute trace de catholicisme. Mais les Anglais leur font concurrence et peu à peu s'infiltrent dans le pays. — 2° Au XIXe siècle. Les Etats-Unis envoyèrent les premiers missionnaires catholiques au Liberia, et à Sierra Leone. Mgr Barron fut nommé Vicaire apostolique des deux Guinées et de la Sierra Leone, le 22 janvier 1842, mais il n'avait pas de missionnaires et en demanda en France. La toute récente société des Missionnaires de Marie, fondée par le P. Libermann, lui en donna sept. Mais le climat décima le groupe missionnaire. Mgr Barron, découragé, retourna aux Etats-Unis. En 1845, Rome confie cette mission au P. Libermann. En 1848, sa Congrégation fusionne avec celle du St-Esprit. Pendant dix ans, les pères du St-Esprit sont les seuls à œuvrer dans cette région d'Afrique. En 1859, les Missions africaines viennent à la rescousse. Mais les débuts sont rudes. Le fondateur des Missions africaines, Mgr de Brésillac, meurt avec tous ses compagnons peu après avoir débarqué à Freetown (Sierra Leone). Le P. Planque le remplace à la tête de la société et envoie des missionnaires. La fièvre jaune ne cessait de sévir. On appelait cette région « le tombeau des blancs ». Les pertes en vies humaines furent constamment énormes. La durée moyenne d'un missionnaire était de 3 ans au plus ! Heureusement, les conditions sanitaires se sont beaucoup améliorées ; il y eut d'énormes progrès au XXe siècle. — C'est alors seulement que les missions catholiques prennent un grand développement. Sous l'égide de Mgr Hummel (1906-1924), la mission connaît un bel essor. Le nombre des chrétiens monte de 8.716 à 51.842, celui des églises ou chapelles, de 24 à 501. En 1923, on peut démembrer le Vicariat apostolique de la Côte de l'Or. Mgr Heuger, vicaire apostolique de 1925 à 1932, est un audacieux. Il est le promoteur d'écoles normales d'établissements scolaires, de la Congrégation des Frères, de la Presse catholique. Il bâtit beaucoup. Avec l'arrivée de Mgr Porter, en 1933, un travail d'approfondissement se réalise. En 1953, il est nommé archevêque de Cape Coast, avec des évêques suffragants à Kumasi, Tamale, Keta et Accra. Il y faut joindre maintenant le diocèse de Navrongo.

On compte actuellement au Ghana 437.667 baptisés, 84.000 catéchumènes, 80 paroisses, 2.018 succursales, 224 missionnaires, 39 prêtres indigènes.

Le Saint-Siège a voulu donner un évêque noir à ce pays. Le 7 mars 1957, l'abbé John Kodwo Amissah fut nommé évêque titulaire de Bencenna et auxiliaire de Mgr Porter, des Missions africaines, archevêque de Cape Coast. Né le 27 no-

vembre 1922, à Elmina, Mgr Amissah n'a pas encore 35 ans. Il fut ordonné prêtre en 1949. Après avoir été vicaire, puis professeur au petit séminaire, il revint à Rome pour y faire des études de droit canonique. Il était rentré au Ghana en 1954, comme professeur au grand séminaire. C'est là qu'on l'a pris pour l'élever à l'épiscopat. Il a été sacré le 16 juin 1957 et il est sans doute le plus jeune évêque du monde.

Kwame Nkrumah, qu'on peut bien appeler le libérateur du Ghana, naquit en 1909, près de Cape Coast. Sa mère le confia à la mission catholique, où il fit ses premières études. Mais sa vive intelligence avait été remarquée. Il fut dirigé sur le collège d'Achimota. De 1937 à 1938, il voyagea en Angleterre et en Amérique, travaillant pour vivre, mais poursuivant ses études. Dès son retour au pays natal, il se mêla à la vie politique, fonda un parti neuf, qu'il dota d'un programme vivant et pratique. Son sens réaliste se manifeste merveilleusement dans sa déclaration après sa victoire électorale :

« Je désire proclamer avec la plus grande netteté, dit-il, que je suis ami de la Grande-Bretagne. Je désire pour la Gold Coast le statut de Dominion au sein du Commonwealth... Je sors de prison, et j'entre à l'Assemblée sans aucun sentiment d'amertume à l'égard de la Grande-Bretagne. Je ne suis partisan d'aucune discrimination contre une race ou un individu quels qu'ils soient, mais je suis absolument opposé à l'impérialisme sous quelque forme que ce soit. »

Il a tenu parole. Il s'est abstenu de toute violence. Il a voulu tout obtenir par la négociation et il a réussi. Bel exemple, et qui sera sûrement suivi !

V

Le nobelium

Nous avons eu l'occasion de signaler ici la découverte de nouveaux éléments au-delà de l'uranium, qui porte le numéro 92. Rappelons seulement leurs noms : 93, neptunium ; 94, plutonium; 95, americium ; 96, curium ; 97, berkelium ; 98, californium ; 99, einsteinium ; 100, fermium ; 101, mendelesium.

Mais la plupart de ces corps sont tellement radioactifs que leur durée est éphémère. Et plus on avance, dans la série plus ces éléments sont évanescents. Ce ne sont donc que des créations artificielles et qui ont depuis longtemps disparu, dans l'univers, si toutefois, dans les fournaises que constituent les étoiles, ils ont pu se former au passage.

Or, dans cet ordre d'idées, la revue *Scientific American* d'août 1957, nous annonce qu'on a réussi la synthèse de l'élément 102 auquel on a donné le nom de *nobelium*. Ce nom lui a été donné parce qu'il a été produit à l'Institut Nobel de Physique à Stockholm.

Le nobelium a une demi-existence de 10 à 12 minutes. On a pu en produire environ 40 atomes et étudier quelques-unes de ses propriétés.

Pour le produire, on a bombardé du *curium* — élément 96 — avec des noyaux d'atomes de carbone au cyclotron de l'Institut Nobel. Cet instrument est justement capable d'accélérer de préférence des ions de carbone et d'utiliser des rayons intenses de noyaux de carbone.

La création et l'identification du nobelium ont été le résultat des efforts d'une équipe de savants internationaux : Paul R. Fields et Arnold M. Friedman du Laboratoire national d'Argonne, John Milsted de l'Etablissement de recherche de l'énergie atomique en Angleterre, Hugo Atterling, Wilhelm Forsling, Lennart Holm et Björn Aström de l'Institut Nobel.

Les essais se poursuivent et nous avons dit qu'on espérait atteindre tous les éléments jusqu'au numéro 107 ou 108.

VI

Le gallicanisme de Mgr Maret et l'influence de Bossuet

Il a été de nouveau pas mal question de gallicanisme en France, à propos de l'article de M. Léon Bérard, analysé dans notre dernière Causerie, sur l'opportunité et la possibilité d'un nouveau Concordat. Mais qu'est-ce au juste que le gallicanisme et quelle sorte de gallicanisme serait encore présentable de nos jours ? Pour le savoir, il nous sera bon de lire dans la *Revue d'Histoire ecclésiastique*, n° 2-3 de 1957, l'article très documenté de R. Thydman intitulé « *Le Gallicanisme de Mgr Maret et l'influence de Bossuet* ».

On peut dire, en effet, que Mgr Maret fut, chez nous, le dernier théoricien de marque du gallicanisme théologique.

Il était né en 1805, à Meyruès (Lozère) et il avait accompli à Saint-Sulpice — alors foyer de gallicanisme modéré mais résolu — le cycle de ses études préparatoires au sacerdoce reçu en 1830. Encore séminariste il avait été des jeunes clercs que Lamennais avait emballés. Entre 1827 et 1831, il fut mennaisien, et n'hésita pas à se faire le propagandiste actif de l'*Avenir*. Il se détacha cependant de la nouvelle école, dès qu'il s'aperçut des tendances nettement révolutionnaires de certains mennaisiens, surtout dans leur désinvolture à l'égard de l'épiscopat. Son adhésion à Lamennais ne semble pas avoir jamais été sans quelque réserve. La condamnation de Lamennais par le Saint-Siège, en 1832, l'éloigna sans retour. Pourtant, il en vint aussi à se méfier de l'ultramontanisme.

Il se consacra d'abord au travail philosophique et publia successivement : *Essai sur le Panthéisme dans les Sociétés modernes*, Paris, 1839 ; — *Théodicée chrétienne*, Paris, 1843 ; — *Philosophie et Religion, dignité de la Raison humaine et nécessité de la Révélation divine*, Paris, 1856. — Dans l'intervalle, en 1841, il avait été nommé par le gouvernement de Louis-Philippe, professeur de dogme à la faculté de Théologie de la Sorbonne. Quand éclata la révolution de février, en 1848, il travailla, avec Ozanam et Lacordaire, au lancement d'un journal catholique : *l'Ere nouvelle*, qui visait à promouvoir la démocratie sociale au nom des principes chrétiens. Sous le second Empire, il devint, en 1853, doyen de la faculté de Théologie, et il travailla à la réorganisation de cet institut, passablement en décadence depuis bien longtemps. Il jouissait alors d'un prestige certain auprès des sphères gouvernementales, et il fut consulté sur les nominations épiscopales. Dès cette époque cependant, il était connu à Rome pour son gallica-

nisme. Aussi, quand le gouvernement le proposa pour l'évêché de Vannes, le Saint-Siège repoussa-t-il sa candidature. En guise de compensation, il reçut le titre d'évêque *in partibus* de Sura, qu'il devait porter jusqu'à sa mort, en 1884.

Ami de Mgr Sibour, qu'il avait contribué à faire nommer à Paris, et très opposé à l'ultramontanisme vigoureux de Louis Veuillot, de dom Guéranger et d'Augustin Bonnetty, directeur des *Annales de Philosophie chrétienne,* il était arrivé à la conviction qu'il fallait, à tout prix, s'opposer à la centralisation romaine et aux manœuvres du parti « ultra ». A partir de 1860, il commença à parler d'un livre qu'il avait l'intention de mettre sur pied et qui aurait pour but de concilier le point de vue gallican avec le point de vue romain. Ce livre, publié en 1869, en deux volumes — un troisième devant suivre, mais qui ne vit jamais le jour — avait pour titre : *Du Concile général et de la Paix religieuse.*

Ce livre fut le dernier monument du gallicanisme avant sa condamnation au concile du Vatican. Mgr Maret défendit ses idées au concile, mais il se soumit sans retard, dès que le Concile eut proclamé la doctrine catholique de l'infaillibilité pontificale.

Que contenait son ouvrage et quelle sorte de gallicanisme Mgr Maret y avait-il exposé ? Il admettait, lui aussi, l'infaillibilité pontificale, mais il ne l'admettait qu'en liaison avec l'ensemble de l'Eglise. Il rejetait l'infaillibilité *personnelle et séparée.* Une citation de son ouvrage va nous résumer sa pensée (tome I, p. XVIII et XXVI) :

« Le pape est, de droit divin, le chef suprême de l'Eglise ; les évêques, de droit divin, participent, sous son autorité, au gouvernement de la société religieuse. La souveraineté spirituelle est donc composée de deux éléments essentiels : l'un, principal, la papauté, l'autre subordonné, l'épiscopat. L'infaillibilité qui forme le plus haut attribut de la souveraineté spirituelle, est nécessairement aussi composée des éléments essentiels de la souveraineté... Cette doctrine me paraît facilement conciliable avec les doctrines les plus modérées de l'école qui porte le nom d'ultramontanisme. L'infaillibilité n'y est pas niée, mais ramenée à sa vraie nature. »

Pour écrire son ouvrage, Maret s'était naturellement beaucoup inspiré de Bossuet, non dans la doctrine des Quatre Articles, mais dans sa *Defensio Declarationis.*

Justement cet ouvrage de Bossuet, publié seulement après sa mort, vient de faire l'objet d'une étude critique extrêmement serrée, de M. Aimé-Georges Martimort, auteur déjà d'une thèse remarquable sur le *Gallicanisme de Bossuet* (1953). Naturellement, Mgr Maret ne pouvait pas être au courant des vicissitudes de la composition du livre de l'évêque de Meaux. Il s'est beaucoup servi de lui, mais d'après les éditions courantes en son temps. Il professait en effet pour Bossuet un enthousiasme sans borne. Quand il parle de lui, ses expressions sont les suivantes : « le grand évêque de Meaux », — ce « sublime génie », — l' « incomparable docteur », — la « plus grande gloire de l'Eglise gallicane »; celui dont le nom domine « à une incomparable hauteur » celui des plus savants théologiens.

L'article que nous analysons étudie dans le détail la dépendance de Mgr Maret par rapport à l'ouvrage de Bossuet. Il en ressort que si Bossuet fut toujours pour lui le guide parfois *insistant,* Mgr Maret ne fut jamais cependant « un suiveur aveugle ». Il a gardé dans sa documentation une réelle indépendance. Ses citations et ses références sont faites de première main et témoignent d'une impartialité qu'on ne retrouve pas toujours dans la *Defensio* du maître. Mais il est resté dans le sillon de Bossuet. Il n'a pas cherché à renouveler l'étude des relations entre le Saint-Siège et l'épiscopat. Il n'a pas refait pour son compte, à partir des sources, une histoire que Bossuet n'avait brossée qu'à grands traits, avec des lacunes considérables, surtout en ce qui concerne la période médiévale et les positions de la haute théologie du temps de S. Thomas. Maret est donc resté trop tributaire des autorités invoquées par la tradition gallicane et spécialement par Bossuet. Il a manqué de profondeur et d'originalité. Ce qui lui a le plus manqué, comme à Bossuet du reste, c'est le sens de la vie de l'Eglise.

Il a su fort bien rajeunir l'argumentation de Bossuet. Maret est un esprit clair, limpide, pacifique. Il met de la lumière partout. Il est cartésien et il a le sens de l'ordre, de la logique, de la composition organisée. Il est vivant, pressant, convainquant. Mais son ecclésiologie est viciée, comme celle de Bossuet, par un conservatisme étroit.

Le gallicanisme de Maret est plus proche que celui de Bossuet de la vraie doctrine ; mais il ne se dégage pas encore assez de l'idée de souveraineté collégiale. Le pape est bien infaillible, selon lui, et il l'est seul, dans l'Eglise, mais il ne l'est qu'avec le consentement de l'épiscopat.

Citons encore quelques passages de son livre, avec M. Thysman :

« L'Eglise est constituée de telle façon que le Siège de Pierre, chef de toute la terre, perçoit le premier, par le fait de la communion des églises, quelle est la foi de tous », avait dit Bossuet, dans la *Defensio.* — Et Maret après lui : « Si le moyen le meilleur, le plus certain, ou même, au fond, le vrai et l'unique moyen de l'infaillibilité est le concours et l'assistance de l'épiscopat, de l'épiscopat juge avec le Pape des questions de foi, il est évident que le Pape n'est pas infaillible tout seul » (Maret, *ouv. cité,* II, 296-297). Et encore : « Celui-là est infaillible à qui Dieu, par une disposition particulière de sa providence surnaturelle et en vertu même de l'autorité qu'il lui confère, donne le moyen certain d'être infaillible. Or, le Pape, et le Pape seul, a toujours le droit de consulter l'Eglise ou le corps des évêques » (*ibid.,* II, p. 293).

En somme, le pape est seul infaillible, parce que seul il est placé pour savoir ce que pense l'ensemble de l'épiscopat. Mais sans cette connaissance, il n'est pas infaillible. Le pape ne jouit que de l'infaillibilité de l'Eglise et dans la mesure où il forme unité avec le corps épiscopal. Quand on emploie l'expression « parler *ex cathedra* », pour le pape, cela veut dire : exprimer le sens de l'Eglise, sens connu en raison de la situation privilégiée du siège de Pierre.

« Maret, plus que Bossuet, dit M. Thysman, s'est rapproché, en ce qui concerne l'infaillibilité, de la conclusion logique de leurs communs principes, mais leurs craintes, conscientes ou non, vis-à-vis de l'arbitraire pontifical, certains faits conciliaires et quelques défaillances des papes les ont empêchés d'aller pus loin. »

Les vues de l'évêque de Sura furent particulièrement visées au concile du Vatican. « Maret ne tarda pas à apparaître à beaucoup de membres de la majorité conciliaire comme le bouc émissaire du gallicanisme théologique. » Parmi les plus attentifs à faire condamner ses doctrines, il faut signaler les cardinaux Deschamps, de Malines, et Manning, de Westminster. Mais à ces noms, il faut joindre celui de Mgr Freppel, évêque d'Angers, et ancien professeur à la Sorbonne, sous le décanat de Maret. Ce fut Manning, aidé par Freppel, qui fit insérer au canon du III[e] chapitre de la Constitution *Pastor œternus,* une incise qui frappait clairement la théorie gallicane de Maret. Citons le canon en entier, en français, en soulignant l'incise en question, et l'on verra comment le gallicanisme de Maret a été frappé à mort au Concile du Vatican :

« Si quelqu'un dit que le Pontife romain possède seulement un office d'inspection et de direction, et non la pleine et suprême puissance de juridiction sur toute l'Eglise, non seulement dans les choses qui touchent à la foi et aux mœurs, mais aussi en celles qui appartiennent à la discipline et au gouvernement de l'Eglise répandue dans tout l'univers ; ou *qu'il ne détient que la part principale, mais non la plénitude totale de cette suprême puissance* ; ou que cette puissance en lui n'est pas ordinaire et immédiate aussi bien sur toutes les églises ensemble et en particulier, que sur tous les pasteurs et les fidèles, qu'il soit anathème ! »

De ce gallicanisme rien ne subsiste-t-il donc ? se demande en terminant notre auteur. Et il répond : « Il serait erroné de le croire ». Et il s'explique en ces termes :

« La tentative de synthèse que, sous l'inspiration de son maître (Bossuet), l'évêque de Sura a cherché à élaborer entre les prérogatives épiscopales et celles du pape se solde, sans doute, par un échec, mais la volonté de donner à l'évêque la place qui lui revient dans l'Eglise du Christ, constitue l'élément positif de cet essai manqué. »

Sur quoi, il nous sera permis de remarquer que la papauté n'avait pas besoin du gallicanisme, ni des efforts de Bossuet et de Mgr Maret, pour faire à l'épiscopat la place qui lui revient. Cela même fait partie de l'infaillibilité papale de ne pas empiéter sur les prérogatives épiscopales, mais de les maintenir dans leur intégrité, selon la divine Constitution donnée à son Eglise par le Christ.

VII

La Petite-Eglise dans les Hautes-Alpes

En liaison directe avec ce que l'on vient de dire, on peut rappeler l'erreur des affiliés de la « Petite-Eglise ». De nos jours encore, ils attendent un pape qui condamne Pie VII, pour avoir excédé dans l'exercice de son pouvoir, en supprimant d'un trait tout l'épiscopat de France, pour en refaire un autre. C'est ce que nous allons voir, en analysant un curieux article — très documenté et très précis — de M. Emile Dermenghem, dans le *Bulletin de la Société d'Etudes... des Hautes-Alpes,* pour l'année 1957. Cet article, assez étendu et que nous sommes contraints d'abréger beaucoup ici, a pour titre : « *La Petite-Eglise dans les Hautes-Alpes,* de 1801 à nos jours ».

Deux groupes principaux sont ici recensés : les *Illuminés* de Gap et les *Patarons* du Champsaur.

Les Hautes-Alpes avaient avant la Révolution un siège archiépiscopal à Embrun et un siège épiscopal à Gap. Le Concordat les supprima tous les deux en réunissant les deux départements des Hautes-Alpes et des Basses-Alpes en un seul diocèse dont le siège était à Digne. Ce ne fut qu'en 1823, que le siège de Gap fut rétabli, en même temps que ceux de Belley et de Moulins, pour ne nommer que ceux-là.

Le premier évêque concordataire de Digne fut Mgr Dessoles. Dès son installation, en 1802, il fit appel à tous les prêtres de la région, réfractaires ou constitutionnels, pour reconstituer l'exercice du culte. Les adhésions affluèrent en masse. Quand l'évêque et le préfet vinrent à Gap, pour recevoir le serment de ce nouveau clergé — les 4 et 27 avril 1803 — il se trouva parmi ces prêtres des réfractaires, d'anciens jureurs ayant prêté les six serments de la Révolution et les ayant ou non rétractés, des déportés revenus d'exil, des curés abdicataires qui avaient, sous la Révolution, rendu leurs lettres de prêtrise et s'étaient faits cultivateurs ou même soldats. Le préfet leur fit un discours pour les féliciter et leur recommander l'union et la paix. Dans la seconde cérémonie, il insista sur la suppression, par le Concordat, des fêtes trop nombreuses autrefois, et qui, à son avis, étaient causes de désordre et de fainéantise.

Ce dernier point se trouva le plus grave. En effet, dans les Hautes-Alpes, il ne semble pas que les discussions théoriques sur le pouvoir du pape aient eu un grand retentissement. L'opposition sporadique au Concordat, dont nous allons parler, vint surtout de l'attachement aux coutumes des anciens et de la répugnance que l'on avait à ne plus célébrer les fêtes usuelles comme par le passé.

Le préfet des Hautes-Alpes, qui se nommait Ladoucette, publia le 25 avril 1803, une Instruction contenant ces lignes édifiantes :

« Les temps de haine et de destruction ne sont plus. Le gouvernement veut affermir et édifier ; la paix religieuse doit consolider la paix politique... Confiance au gouvernement, Concorde et Religion, tels sont nos mots de ralliement. Les insensés qui voudraient s'y opposer ou y contrevenir seraient punis sans distinction quelconque d'opinion. Donnez à votre vertueux évêque, donnez-moi la satisfaction de voir renaître parmi vous ces vertus morales et religieuses qui distinguent partout les habitants des montagnes, comme si, plus près des cieux, ils aspiraient davantage au bonheur d'une nouvelle existence. »

Un peu plus tard, le 11 mai, un arrêté réglait d'accord avec l'évêque les sonneries de cloches, interdisant de sonner en temps d'orage et de faire aucune distinction des fêtes supprimées.

Or, une résistance, peu voyante, mais obstinée, sourde et passive, se fit jour un peu partout d'abord, pour se localiser ensuite à Gap et dans le Champsaur, ce pays que traverse le Drac et dont la capitale est Saint-Bonnet. Cette opposition n'était pas purement laïque. Quelques prêtres l'encourageaient, mais en très petit nombre. Un seul, l'abbé Jean-François Richaud, persévéra jusqu'à sa mort. Des liaisons furent établies avec des prêtres non-conformistes d'autres départements et en particulier avec le chef des « Puristes » de l'Isère, l'abbé Darier-Roy. Ce dernier était l'auteur d'écrits

contre le Concordat, dont nous dirons un mot plus loin.

Chez les dissidents des Hautes-Alpes, qui ne semblent jamais avoir été très nombreux — 200 au plus peut-être — ce ne fut pas l'abbé Richaud qui eut la plus importante influence. Deux noms surtout sont à signaler : le « mystérieux Monsieur Louis » et M^{lle} Lucrèce Blanc, autrement dit Sœur Saint-Louis. Le premier était une sorte d'illuminé — au sens propre du terme — très instable et qui avait beaucoup voyagé :

« C'était un homme austère, qui passait une partie de ses nuits à lire une Bible latine ou les *Pensées* de Pascal. Il détestait si fort Napoléon qu'il refusait les pièces frappées à son image. Il annonçait toujours des catastrophes... »

Tel était le principal prophète des anticoncordataires à Gap. Et notre article le présente comme « un personnage curieux, bizarre, mal équilibré sans doute, mais non dépourvu d'une certaine grandeur. »

La fin de sa vie fut conforme à son genre de doctrine. Il disparut un beau jour et on le retrouva, logé au fond d'une citerne recouverte de branchages. Les gens venaient le voir comme un saint et lui apportaient des vivres. « Beau sant, lui disait une vieille femme, ren qu'un mot et seraï countente ! » Mais il ne disait rien ! L'humidité le rendit malade. La gendarmerie le transporta à l'hospice où il consentit à parler. Il en sortit guéri, mais il dépérit et ne tarda pas à mourir le 7 août 1813, à l'âge de 43 ans.

Il avait été recueilli par la sœur Saint-Louis, et c'est chez elle qu'il mourut.

Cette sœur Saint-Louis était née à Gap, le 4 décembre 1764 et appartenait à une bonne famille. Elle s'était faite religieuse en 1782, avait été sécularisée en 1790, mais s'était consacrée dès lors au soin des malades. Elle habitait rue du Mazel, à Gap, et sa maison servait de lieu de réunion à ceux qui refusaient le Concordat et qu'on appelait les « Illuminés ».

« Dans une pièce transformée en chapelle, quelques dames en noir récitaient les offices. Monsieur Louis venait parfois galvaniser les volontés tendues dans le refus de toute compromission, réchauffer par ses exhortations et ses prophéties les cœurs de dévotes obstinées à se priver de la messe officielle et pour qui Rome n'était plus dans Rome. »

Ce petit groupe était peu nombreux : la bonne de M^{lle} Blanc, qui devait être un jour sa légataire universelle, quelques amies et quelques femmes de condition modeste. Mais M^{lle} Blanc correspondait avec le prêtre J. F. Richaud, retiré à St-André de Rosans, et avec Darier-Roy, chef des Puristes de l'Isère.

Le mouvement du Champsaur semble avoir été assez indépendant de celui qu'on vient de décrire, à Gap. C'est à ses adhérents qu'on donna le nom de *patarons*, rattaché sans doute au nom de *patarins*, tour à tour puristes de Milan, au XII^{e} siècle, puis hérétiques français, au XIII^{e} siècle.

Les grosses questions débattues dans les milieux de la Petite Eglise du Champsaur comme dans ceux de Gap, étaient les mêmes qui s'agitaient dans tous les groupes du même genre répandus dans toute la France et plus spécialement, dans le Lyonnais et le Poitou : invalidité de tous les actes accomplis par les prêtres constitutionnels, y compris les mariages et même les baptêmes. Certains curés exigèrent que les mariages bénis par des prêtres-jureurs fussent bénis de nouveau par eux.

« A Briançon, après une mission véhémente, une dame avec une logique toute féminine, voulut se marier avec son amant, bien qu'elle eût un mari, invoquant la non-validité de son mariage béni par un constitutionnel. »

La question des biens nationaux se posait aussi bien souvent et certains confesseurs exigeaient des réparations de la part des acquéreurs de ces biens, envers les anciens possesseurs. Les fêtes supprimées tenaient aussi beaucoup au cœur des populations. A Gap, en 1789, il en restait 18, en dehors des dimanches, alors que le Concordat les réduisait à 4.

« Partout, dans les Hautes-Alpes, l'on persista à célébrer les fêtes supprimées. Les maires et les sous-préfets ne cessent de le signaler, précisant parfois que c'est le peuple qui oblige ses pasteurs à le faire, mais que ceux-ci pourraient néanmoins résister s'ils y étaient sérieusement encouragés par l'évêque. »

Le maire de Saint-Bonnet, dans le Champsaur, écrit le 12 nivose XI (3 janvier 1803) :

« Le nouveau prêtre qui doit venir fera un miracle s'il parvient à rendre le peuple plus philosophe et conformiste au rite nouveau et au vœu du premier Consul. »

Même sous la Restauration, alors que la plupart des membres de la Petite-Eglise s'étaient ralliés et qu'il ne restait plus qu'un nombre restreint de dissidents, l'habitude de travailler les jours de fêtes supprimées n'était pas encore prise. En 1830, Mgr Arbaud devait encore rappeler dans une circulaire, que les fêtes de dévotion ne devaient pas donner lieu à des cérémonies comparables à celles des fêtes conservées, ni être annoncées la veille par une sonnerie de cloches. La fête patronale en particulier devait être renvoyée au dimanche suivant.

Si l'on veut se faire une idée de la mentalité de la Petite-Eglise, il suffit de lire un petit tract intitulé : *Entretiens de deux prêtres, l'un ancien catholique, ou ce qu'on appelle la Petite-Eglise ; l'autre concordataire*. C'est une plaquette de 4 pages, imprimée à Paris chez Pillet aîné, sans date, et que conserve un habitant du pays :

« Le Pape (Pie VII) étant tombé dans l'hérésie, ayant communiqué avec des hérétiques, ayant fait des évêques intrus, est *ipso facto* dépouillé de sa juridiction, sans qu'il soit nécessaire qu'un concile le dépose. L'unité de communion est essentielle à l'Eglise ; il est défendu de prier avec ceux qui persistent à prier avec les hérétiques, comme disait saint Athanase. Est nulle l'élection d'un pape qui serait auparavant tombé dans l'hérésie ou le schisme. Les brefs de Pie VI ordonnant de rester fidèles aux évêques qui ne peuvent cesser de l'être que par la mort, ou par un jugement de l'Eglise dans le cas où ils seraient coupables, et selon les formes canoniques, excommuniant les jureurs et leurs fauteurs, qui auraient donc dû se rétracter et demander une absolution, sont valables jusqu'à la fin des siècles et, fondés sur les lois essentielles de l'Eglise, doivent être observés par tous, rois, papes et cardinaux. En les violant, Pie VII a commis le plus grand attentat qu'un Pape puisse commettre. Il a détruit l'Eglise de

18 siècles fondée par Jésus-Christ, pour lui substituer un simulacre d'Eglise, œuvre tout humaine d'un nouveau Jéroboam qu'on a osé appeler le Restaurateur de la Religion... »

Tel était l'aveuglement de ces gallicans renforcés, qui ne craignaient pas de condamner l'Eglise entière, en se donnant eux-mêmes comme les seuls véritables catholiques !

Dans les Hautes-Alpes, ce schisme est heureusement en voie de disparition, par extinction. Il ne restait plus en 1941, que six Patarons, tous parents entre eux et tous célibataires...

VIII

Les courants idéologiques au Japon

C'est frère Juan Zarco de Gea, de l'Ordre des Mineurs, qui nous entretient d'un pays qu'il connaît bien, le Japon, dans la revue madrilène *Ecclesia* du 27 juillet 1957. Il a donné à son étude le titre suivant : « *Les courants idéologiques du Japon actuel* ».

Il commence par déplorer que la situation réelle du monde asiatique et ses rapides transformations soient si mal connues en Occident. Cette partie de l'univers, qui compte la moitié de la population du globe sinon plus, est en train de devenir la proie facile du communisme, parce qu'elle n'a pas trouvé, dans le monde soi-disant civilisé, l'attention, le zèle humain, le désintéressement, qui auraient pu la gagner ! Les intérêts commerciaux ont primé tout le reste, durant des siècles. L'Evangile n'a pas été prêché, par l'exemple, comme il aurait dû l'être. Aujourd'hui, le communisme affecte de se donner pour la doctrine humaine par excellence, la seule qui ait souci du bien-être des masses !

Parmi les pays qui ont, jusqu'ici, le mieux résisté à l'attirance fallacieuse du communisme, on doit compter le Japon. Mais quelles sont ses dispositions intimes ? Où va le Japon, intellectuellement et religieusement ?

Il faut dire d'abord que le Japon est l'un des pays où la lecture est le plus en honneur. Le Japonais ne perd pas un instant, dès qu'il a un peu de loisir, pour se plonger dans la lecture. Il lit dans les trains, il lit en attendant son tour d'être servi dans un magasin ou à un guichet, il lit dès qu'il a une minute de repos. Et que lit-il ? De préférence, toutes les nouveautés. Il a le culte de ce qui est neuf. Il veut se tenir au courant. Il entasse dans sa tête, un peu pêle-mêle, tout ce qu'il trouve dans les journaux, les revues et les livres. Mais il est deux choses qui l'intéressent plus que tout le reste : la science et la philosophie. On estime à un tiers de tout ce qui se lit, la part qui concerne la philosophie ; à un quart, ce qui traite des variétés quelconques ; et le reste, ce qui appartient à la science proprement dite.

Comme on le voit, la philosophie tient une place probablement supérieure à tout ce qu'on voit dans les autres pays. Mais quelles sont les philosophies les plus répandues ? Toujours les plus modernes.

Plus elles sont nouvelles, plus le Japonais se passionne pour elles. Il laisse volontiers de côté tout ce qui est purement oriental. A part quelques adhérents attardés du bouddhisme, il juge que ces philosophies orientales sont sans valeur pour la formation d'un peuple moderne. Il s'est jeté successivement sur le subjectivisme kantien, sur l'évolutionnisme hégélien sur le rationalisme, sur le bergsonisme, sur l'existentialisme récent.

Le Japon, après sa révolution de 1868, demanda à tous les peuples d'Europe les leçons qu'il pouvait en recevoir. La France lui donna l'art militaire et le culte des belles-lettres et des arts ; l'Angleterre, l'économie politique ; l'Allemagne, le sens de l'organisation et de la grosse industrie ; mais elle lui donna aussi, durant un temps, la philosophie du surhomme, avec Nietsche. Parmi les professeurs de l'Université impériale qui exercèrent la plus profonde influence, au Japon, il faut nommer Von Vœber, dont l'action s'exerça durant vingt ans, mais aussi le P. Iwasta, prêtre catholique, dont l'influence fut rivale de la sienne.

La passion d'apprendre est naturelle aux enfants japonais. C'est une incessante émulation qui les pousse des écoles primaires, aux écoles plus élevées et de celles-là aux universités. Les grades universitaires sont encore les meilleurs moyens de se pousser dans la vie et de trouver des situations avantageuses, soit dans le monde des fonctionnaires, soit dans les entreprises privées.

De l'Université de Kyoto est sorti, notamment, le grand Nishida, tenu là-bas pour le plus grand philosophe actuel. De l'Université impériale de Tokio, sortirent de grands spécialistes de la philosophie grecque, mais — Aristote a dû en frémir — la plupart versèrent dans le communisme. C'est encore de la même Université que sortirent les étudiants — 70 pour 100, selon certains — qui formèrent le mouvement marxiste de 1927 à 1932, qui fut étouffé par le gouvernement militariste.

L'auteur de l'article croit pouvoir résumer dans les points suivants, les courants philosophiques du Japon actuel :

— 1° Recherche des idées neuves, faute de principes solides pour en éprouver la valeur.

— 2° Respect des grands noms, surtout s'ils sont modernes. Le Japonais sait par « citations », dont il fait vaille que vaille une synthèse éclectique.

— 3° Tendance au sentimentalisme, d'où préférence pour les auteurs à émotion par exemple, chez nous, un saint Augustin. Mais cependant, aptitudes extraordinaires pour les sciences naturelles : en 1951, le Japonais Yukawa Hideki, professeur dans une Université nord-américaine, obtint le prix Nobel de physique. En métaphysique, le Japonais reste oriental en ce sens qu'il n'a pas notre sens de la logique et qu'il garde le goût du mystère.

— 4° Un trait à retenir, pour nous, c'est l'attitude déconcertante du Japonais, en face du christianisme. On accepte Jésus-Christ, comme une grande figure historique, morale, esthétique. Mais on n'arrive pas à le situer à sa vraie place, en tant que légat de Dieu, porteur de la seule vérité révélée divine, de l'unique vérité salvatrice. Un auteur japonais, notamment, a pu discuter en 400 pages les doctrines chrétiennes et sa conclusion était que ces doctrines sont inadmissibles, parce que supérieures à la raison humaine. L'Occident a donc pu inculquer au Japon son rationalisme, et le Japon ne peut s'en délivrer aisément.

L'unique remède à cela serait d'attirer dans nos

Universités catholiques, le plus grand nombre possible de jeunes Japonais qui deviendraient ensuite capables de répandre la vraie philosophie et la vraie théologie dans leur pays d'origine.

Ce serait aussi le meilleur barrage à opposer à l'assaut du communisme dans l'immense Asie.

IX

La mer des Sargasses

En ouvrant la revue *Science et Avenir* d'août 1957 nous rencontrons, naturellement, des thèmes assez différents de celui qu'on vient de traiter. Parlons donc avec Jean Clairval des « *Mystères de la Mer des Sargasses* ».

Cette mer, dont les limites sont imprécises, et dont l'étendue peut être évaluée à 12 ou 15 fois celle de la France, s'étend entre les Açores et les Antilles. Elle tire son nom des algues flottantes qu'on ne trouve que là : l'algue sargasse, ou « raisin des tropiques ». Ces algues se font voir en touffes isolées, séparées par de vastes espaces d'eau libre, ou par longues files ondulantes rassemblées par les vents. Ces masses ne dépassent que rarement 30 mètres de diamètre. La légende veut qu'elles aient parfois arrêté des navires dans leur marche et causé des naufrages. En réalité, il semble bien difficile que cela ait jamais pu se produire, même au temps où Christophe Colomb traversa cette mer, pour la première fois, avec de très modestes vaisseaux. On a pu mesurer exactement la profondeur atteinte par le rideau des algues. Alors que les fonds sont d'environ 4.000 mètres, dans toute cette région marine, les algues ne descendent qu'à 900 mètres au plus. Cela veut dire qu'elles n'ont aucun contact avec le fond, que l'on ne leur connaît pas de racines. Mais on ne leur connaît pas davantage d'organes sexués, et comme elles sont cependant très vivaces et qu'elles se renouvellent constamment, on est réduit à admettre qu'elles se reproduisent par continuels bouturages. D'après l'océanographe américain Albert A. Parr, le stock permanent d'algues flottant dans cette mer doit s'élever au moins à 7 millions de tonnes.

On avait cru, à voir la luxuriance de la flore d'algues dans cette mer, qu'elle devait receler, dans ses profondeurs, des merveilles de poissons ou de crustacés inédits. En 1925, William Beebe, explorateur marin aidé de la bathysphère, se rendit sur les lieux, à bord de l'*Arcturus*, pour explorer les fonds. Les résultats furent très médiocres. Aucun monstre marin ne se montra. Et même les poissons des espèces connues y étaient plus rares qu'ailleurs. Rarement, paraît-il, pacage sous-marin parut à Beebe plus stérile et plus désert.

Plus récemment, le biologiste danois E. S. Nielsen, à bord de son *Galathea*, a fait la même constatation. Tout au plus peut-on signaler un fait assez curieux : celui de petits crabes, crevettes, mollusques vivant dans les algues, mais doués d'un extraordinaires *mimétisme*, en ce sens qu'ils n'en revêtent pas seulement la couleur, mais aussi les formes découpées et dentelées. Mais le record de ce mimétisme appartient à un poisson qu'on ne trouve que là : l'*Antennarius marmoratus*, dont les formes se confondent entièrement avec les algues que l'entourent, au point qu'on ne puisse le discerner d'elles, sur une photo, par exemple.

On s'est demandé cependant d'où venait la stérilité de cette mer, et l'on s'est rendu compte que, dans cette mer, les eaux, du fait de la chaleur, sont beaucoup plus salées qu'ailleurs et que, pour cette raison, elles ont peu de plancton, c'est-à-dire de ce qui forme la nourriture principale du poisson. De là aussi, l'absence des oiseaux marins, qui savent fort bien qu'ils ne trouveront pas leur vie en ces lieux !

Par contre, la mer des Sargasses est le théâtre d'un phénomène encore très mal connu en détail, mais dont la réalité est indubitable, à savoir la fécondation et la disparition après la ponte des anguilles. Aristote ne pouvait s'expliquer pourquoi on ne trouvait jamais ni œufs ni laitance chez les anguilles. Au XVIII^{e} siècle, Van Helmont affirmait : « Les anguilles naissent de la rosée du mois de mai ».

C'est le savant danois Johannes Schmidt qui, de nos jours, a donné la solution de ce problème séculaire. Il en a été déjà parlé ici-même, il y a quelques années. Rappelons seulement en gros ce qui se passe, dans l'aventure des anguilles.

Il n'existe, dans l'intérieur des terres et en eau douce, que des anguilles femelles. Elles y vivent, dans les rivières ou les étangs, une dizaine d'années. Elles revêtent alors une livrée argentée, qui est comme leur costume de voyage. L'anguille part dans la direction de l'océan. Elle ne se nourrit plus. Son tube digestif s'atrophie et son anus s'oblitère. La maturation sexuelle s'accompagne d'une dégénérescence de l'organisme. La migration commence en octobre et s'achève en décembre. L'anguille voyageuse atteint la mer. A partir de là, on la perd de vue. On croit qu'elle est entraînée par un problème d'isothermie — égalité de température de l'eau de mer — vers les Sargasses — où elle trouve, à 1000 mètres de profondeur, environ 16° centigrades. La reproduction des anguilles aurait donc lieu entre 22° et 30° de latitude nord, 48° et 65° de longitude ouest, après un voyage ayant duré au moins deux cents jours. Ce qui semble en donner la preuve, c'est la présence en ces lieux, plus tard, des larves d'anguilles, qu'on appelle « leptocéphales ». Il y a cinquante ans, on n'avait pas encore pu constater l'identité de cette larve avec la « civelle », ou petite anguille, tant la transformation de l'une à l'autre est considérable. Ce fut après avoir remarqué que la mer des Sargasses seule abrite les leptocéphales les plus petits que Schmidt put conclure au fait, admis maintenant de tous, que la mer des Sargasses est le lieu de reproduction des anguilles, dont les larves sont ramenées, en deux ans environ, vers nos côtes, où s'opère de nouveau la séparation des mâles et des femelles, les premiers restant sur les côtes ou dans les estuaires des fleuves et les secondes remontant les rivières pour venir dans l'intérieur des terres, jusqu'à leur voyage final de reproduction. On croit qu'après la reproduction, elles meurent d'épuisement ou de vieillesse. Mais il reste encore bien des mystères à éclaircir dans cette curieuse histoire de la vie des anguilles, que l'on sait liée cependant à la mer des Sargasses.

X
La pêche au thon

Nous ne résistons pas au plaisir de prendre dans la même revue, sous la signature de Pierre de Latil un article intitulé : « *L'homme commence à peine l'exploitation des gigantesques troupeaux de thons errant à travers les Océans.* »

L'auteur fait observer que la pêche, chez nous, est encore assez mal organisée. Nous nous attaquons presque toujours aux mêmes coins, nous y pourchassons des espèces sédentaires, nous en épuisons la race, et nous aurions besoin de leur laisser le temps de se reproduire. C'est notamment le cas du merlus. Heureusement, il existe des espèces voyageuses, qui se déplacent sans cesse, et occupent de vastes régions des océans. C'est ce qu'on nomme les poissons pélagiques : sardine, anchois, thon. Pourtant, on croit que les sardines ne font que des voyages restreints. On a cru jadis qu'elles se déplaçaient des côtes du Maroc à celles du Portugal, puis à celles de France. Mais de très précises mesures « biométriques » ont fait apparaître que la *moyenne* du nombre des vertèbres n'est pas la même pour les sardines de ces différentes mers. Ce ne sont pas des poissons de la même espèce. On croit que les sardines ne font que des va-et-vient assez courts, dans les mêmes mers, entre le large et la côte. Pour ce qui est des morues et des harengs, les bancs de poissons suivent les mouvements des eaux, pour rester dans la même salinité et la même température favorable.

Les thons, par contre, sont de très grands migrateurs. Contrairement aux saumons et aux anguilles qui ne voyagent que pour leur reproduction, les thons voyagent ou semblent voyager parce que « le déplacement semble constituer une fin en soi ». Ils voyagent parce que c'est leur vie même. Sans doute, ils ne vont pas au hasard, ils « passent » aux mêmes points, à date fixe. Mais on ignore le déterminisme de leurs voyages réguliers. Ce qu'on sait, c'est qu'ils se déplacent à l'échelle d'un vaste océan et qu'on les trouve en abondance dans la plupart des mers tempérées et chaudes. Il appartient donc à l'industrie de la pêche, de ne pas se borner à attendre leurs « passages », mais à savoir les suivre dans leurs immenses déplacements et à les prendre partout où ils se trouvent. Notre auteur estime qu'en comparaison de ce qu'on peut arriver à faire, « il faut compter à peu près pour zéro la production actuelle de thons, par rapport à celle que doit nous donner l'avenir ».

« Seul, dit-il encore, le Japon commence à nous montrer ce que peut être une exploitation systématiquement menée. »

Il y a là, pour l'avenir de l'alimentation humaine, une ressource immense, encore à peine soupçonnée.

Quelques détails sur le thon. Il appartient à la famille des Scombridés, comme le maquereau, et à l'ordre des Téléostéens, ou poissons *osseux* et non cartilagineux comme les raies et même les requins.

Bornons-nous, parmi les variétés de thons, aux deux espèces suivantes : le thon rouge, qui peuple presque exclusivement la Méditerranée, et peut atteindre 150 à 200 kilos. — On en a signalé même de 900 kilos ! et le « thon blanc », très connu dans le golfe de Gascogne, au dos d'un bleu d'acier plus sombre, de taille nettement plus faible. On l'appelle aussi *Germon* et il ne se trouve jamais dans la Manche.

Pour ce qui est de la pêche, notre article dit qu'en Méditerranée, on la pratique exclusivement au filet. Il y a cependant des exceptions. Voici un souvenir personnel : un pêcheur nous a raconté qu'il pêchait au thon à la ligne, amorcée d'une sardine en bois. On laisse traîner la ligne derrière le bateau à moteur, allant au ralenti. La ligne est attachée par une faible ficelle à un petit mât. Quand ce fil casse, c'est que le poisson a mordu. Le pêcheur saisit alors son béret ou sa casquette, pour protéger ses mains, et laisse filer la ligne, que le thon entraîne à une vitesse folle, sur 80 à 100 mètres. Quand il s'arrête épuisé, c'est au tour du pêcheur de tirer. La plupart du temps et pour des prises allant de 15 à 20 kilos, il n'a aucune difficulté. Mais mon pêcheur avait ferré un thon de 45 kilos. Quand il eut réussi à l'amener à la barque, ce fut tout un travail pour le faire sauter dedans, avec l'aide de son compagnon de pêche. Et il fut tellement suffoqué de sa capture, que, dans son émotion, il avala sa cigarette toute allumée. Après avoir fait sauter le thon dans la barque, il s'en aperçut et fut terrifié. Il s'attendit à mourir sur place. Naturellement, il n'en fut rien et il n'éprouva qu'un haut-le-cœur assez compréhensible, mais il avait acquis du même coup un souvenir de pêche qu'il ne devait plus oublier !

En fait, autrefois, on avait établi, en des points fixes, ce qu'on appelait des « madragues », c'est-à-dire une organisation de filets dans lesquels les thons venaient se faire prendre et où on les tuait à l'aide d'un trident. De ces madragues, de nos jours, il ne reste plus que l'appellation, çà et là, sur nos côtes. Nous pourrions cependant citer un village marin, dans les Bouches-du-Rhône, où on pratique la pêche au filet, par coopérative. Toutes les barques du villages sortent ensemble quand les thons sont signalés. Un immense filet est relié aux diverses barques. Quand on a réussi à le faire pénétrer très largement dans le banc de thons, toutes les barques à la fois, formant un vaste cercle, remontent les bords du filet. Les thons qui se trouvent au milieu sont captifs. On les amène peu à peu à proximité des barques, d'où on les assomme avant de les jeter dans la barque, ou parfois on les harponne, quand ils sont très gros.

C'est une pêche de ce genre que décrit M. Pierre de Latil, et qu'il est allé voir au Portugal. Là-bas, le filet n'est pas traîné par les barques, il est établi sur le « passage » des thons et retenu par des bouées. Le filet est disposé selon la direction où arrivent les thons, c'est-à-dire vers le sud-ouest d'Espagne. Il est divisé en compartiments qui canalisent les thons dans la direction des filets terminaux, soutenus par quatre ou cinq grosses barques ancrées à demeure et formant une véritable cuvette, où aboutira le poisson. Tout le village est là. Le chef de pêche, sur une petite barque, au milieu de l'enceinte réservée, essaie d'évaluer la quantité de thons déjà engagés dans les filets ter-

minaux. Quand il estime la quantité suffisante, il donne un ordre. Tout le monde obéit. C'est le branle-bas général. En cadence, et avec des chants entonnés à pleine voix, tous les pêcheurs tirent sur les filets. Les barques se rapprochent lentement les unes des autres.

On commence bientôt à apercevoir les « éclairs » des dos des poissons qui se sentent cernés et s'agitent en tout sens. Les pêcheurs se rapprochent toujours. L'enceinte est maintenant entièrement ceinturée de bras vigoureux tirant sur les filets. En quelques minutes, on arrive au dénouement.

« L'eau écume, bat, jaillit sous les nageoires et les queues d'énormes poissons d'un à deux mètres. Pendant quelques minutes, l'extraordinaire spectacle se fait plus intense, jusqu'à un paroxysme où l'on voit les thons, pressés, tournoyer comme des fous dans leur cirque. »

Mais bientôt, ils se fatiguent. Ceux qui sont prisonniers depuis plus longtemps sont les premiers à se lasser. C'est alors que le massacre commence. Quelques thons déjà sont à demi inertes aux bords du filet. Des hommes y descendent en s'agrippant aux mailles. De la main droite, ils tiennent un gros crochet de fer, maintenu au poignet par un anneau de corde. Ils « crochètent » le thon à la tête et d'un coup de main qui manque rarement son but, ils l'envoient dans la barque.

Ce « coup de main » demande une explication. Le poisson, dès qu'il est crocheté, se défend par un prodigieux coup de queue fouettant l'eau ; le pêcheur utilise ce mouvement, pour tirer de toute sa force et jeter l'énorme masse de 100 ou 150 kilos dans la barque !

Pendant ce temps, le cercle se resserre toujours. Le bouillonnement reste toujours intense. Vers la fin, les pêcheurs les plus vigoureux descendent dans le filet, crochètent le poisson à qui mieux mieux et le ramènent à bras le corps, dans les barques. C'est pour eux un vrai sport et la gloire est de prendre le plus gros thon. Tout à fait à la fin, le filet est presque totalement devenu horizontal. Une dizaine de thons seulement continuent à tournoyer et ce sont les plus difficiles à prendre. Pierre de Latil a vu prendre de la sorte 360 thons en trois heures, soit environ 20 tonnes de poisson. Le massacre proprement dit a duré 40 minutes. Mais il avait fallu des semaines, au printemps, pour préparer et mettre en place l'immense lacis de filets.

On a beaucoup perfectionné, récemment, en Bretagne, la pêche au thon, qui se pratique à la ligne, avec des appâts vivants, parmi lesquels les thons avalent aussi des leurres comportant des hameçons qui les enferrent. Dix hommes pêchant ensemble, à bord d'une barque de pêche à moteur, lorsque les conditions sont bonnes — mer calme, thons très actifs à l'appât — capturent 12 tonnes de poissons en 20 minutes, soit 60 kilos par homme et par minute. L'avenir semble être dans l'emploi généralisé de l'appât vivant — sardine ou anchois — dont les thons sont très friands et que l'on conserve dans des viviers pour les jours de pêche.

XI

Au Congrès de Pastorale liturgique de Strasbourg

Sans vouloir traiter ici, au fond, du Congrès national de Pastorale liturgique, qui s'est tenu à Strasbourg du 25 au 28 juillet 1957, nous voudrions noter quelques impressions pittoresques rapportées par un prêtre espagnol, M. Sanchez Aliseda, dans *Ecclesia* (espagnole) du 10 août.

On vit au Congrès environ 3.000 participants, prêtres, religieux ou laïques, venant surtout de France. « Le prêtre français, nous dit M. Aliseda, est au point de vue vestimentaire, plus individualiste que le prêtre espagnol. »

Chose curieuse, il rejoint ici les réflexions que nous a apportées M. F. Tollu, dans l'article intitulé « *Mon jeune Vicaire* » des *Etudes* de septembre 1957.

Parlant de son vicaire, il écrivait en effet :

« La correction du jour de l'ordination et de la première messe n'a pas duré longtemps... Il avait repris aujourd'hui cette espèce de tenue qui tient du romanichel et du jésuite : soutane sans boutons et croisée, chaussettes blanches, et bien entendu ceinture de cuir. La ceinture de cuir est pour le jeune clergé l'affirmation de son indépendance, de son non-conformisme... »

De son côté, notre membre espagnol du Congrès de Strasbourg, note ce qui suit :

« Tous conservent la soutane, marque distinctive des clercs de l'Europe latine, mais sur la soutane, ils revêtent les suppléments les plus invraisemblables, vestes de chasse, capes ou canadiennes. On pouvait cependant rencontrer également quelque abbé d'apparence antique, solennel, fin, aux gestes élégants. Toutefois, ce qui l'emportait c'était le clerc agile, presque sportif, arrivé au Congrès au volant de sa petite Renault, ou avec sa moto et parfois avec son sac-au-dos entouré d'un groupe de scouts. De nos jours, une chose a disparu entièrement de la France ecclésiastique : « le bavoir » — c'est-à-dire le rabat — qui durant tant de siècles fut la marque distinctive du clergé français. »

Les religieux et les religieuses formaient, observe-t-il encore, un bon tiers de l'assistance. Et ce qui était parfaitement édifiant, c'était l'assiduité de tous aux séances du Congrès et l'application à y prendre des notes, à travailler et retravailler les sujets traités.

Grand éloge d'autre part des organisateurs français, des logements réservés aux prêtres étrangers au Grand Séminaire, tout près de la magnifique cathédrale, des attentions délicates avec lesquelles tous ont été accueillis et traités. La visite à sainte Odile, sous la direction de Mgr Weber, fut également un délice.

Mais ce fut évidemment le Congrès lui-même qui remplit nos visiteurs du dehors de gratitude et d'admiration, grâce aux conférenciers de tout premier plan, parmi lesquels notre Espagnol nomme surtout le P. Daniélou, le P. Bouyer, l'abbé Coudreau, le P. Gelineau avec ses « célèbres psaumes », le P. Roguet.

Une grande émotion fut déchaînée par Mgr Spülbeck, évêque de Meissen, en Allemagne de l'est, qui avait, à grand'peine, obtenu la permission de venir au Congrès et qui traita de « la Liturgie et la Parole de Dieu dans la vie des paroissiens de la Dispora allemande ».

La session de clôture fut marquée par un discours de Mgr Garrone, archevêque de Toulouse, sur ce thème : « Mes paroles sont esprit et vie ».

Ce qui a aussi beaucoup frappé notre observateur espagnol, c'est la célébration liturgique dont la cathédrale fut chaque jour le théâtre. On y

voyait la nef centrale remplie d'un public mélangé, prêtres, religieuses, séculiers, chantant tous l'office de laudes en un grégorien impeccable. Chaque soir, même spectacle, pour le chant des vêpres.

« Un climat de joie et de réconfort enveloppait l'assemblée sacrée et on aurait cru assister aux fonctions liturgiques décrites par les Pères de l'Eglise, ou par les chroniqueurs des vieux monastères du Moyen Age. »

Mais ce qui l'emporta sur tout le reste ce fut la veillée solennelle, biblico-liturgique, du samedi soir, et la messe pontificale du dimanche qui suivit.

« C'était un spectacle qui rappelait la phrase de Clovis à saint Remy, en entrant dans la cathédrale de Reims : « Père, est-ce là le ciel ? »

A la messe pontificale assistèrent environ 7.000 personnes, qui toutes participaient aux chants, et dont plus de 1000 communièrent au cours de l'office.

Conclusion de cet article :

« Le Centre de Pastorale liturgique, depuis 12 ans, multiplie les activités, du genre de la publication merveilleuse « *La Maison-Dieu* », — la collection « Lex Orandi », — les albums « Fêtes et Saisons »... Celui qui en est l'âme c'est le R. P. Roguet, O. P., en collaboration étroite avec le chanoine Martimort, un toulousain actif et dynamique, qui restent, tous deux, en contact avec les liturgistes des autres nations, en sorte que l'influence du Centre franchit les frontières de la France et occupe une aire internationale.

Ce que le C. P. L. représente aujourd'hui, pour le catholicisme de France peut se comparer avec l'œuvre accomplie par Olier ou S. Vincent de Paul : une orientation pastorale appuyée sur la liturgie et qui produit de nombreux fruits de sanctification. »

Cette chaleureuse appréciation méritait, nous semble-t-il, d'être relevée ici.

XI

A la recherche des atomes

Nous avons signalé, ci-dessus, l'intéressant article des *Etudes* de septembre : *Mon jeune Vicaire,* dont la conclusion est beaucoup plus rassurante que les lignes citées par nous. Nous aurons aussi à utiliser dans une future causerie l'étude qui est commencée dans ce numéro sur la *Pologne en quête de son équilibre* par J. J. Baumgartner.

Mais dans le peu d'espace qui nous reste, nous voudrions noter l'impression qui se dégage d'un article plein d'humour et de science, signé B. d'Espagnat, et qui a pour titre : « *Monsieur *** à la recherche des atomes* ».

Nos lecteurs se souviennent peut-être de ce que nous disions, dans notre dernière Causerie, à savoir que plus la science atomique se développe, moins on arrive à se rendre compte de ce qu'est la matière ! On avait pu croire un instant que la nature n'aurait bientôt plus de mystère. Berthelot l'avait annoncé. Certains y avaient cru. Notre chercheur d'atomes, dans l'article cité, essaie de se faire une idée de la science atomique. Il fait la liste des points qu'il croyait savoir : Rien ne se perd, rien ne se crée — existence bien réelle des atomes — mais, contrairement à leur nom, divisibilité des atomes — noyaux formés de neutrons et de protons, autour desquels circulent les électrons — énergie cinétique ou potentielle. — Axiome fondamental suivant lequel, la matière peut, dans une certaine mesure, se transformer en énergie et inversement. Mais quand on essaie de se faire une idée plus précise de chaque point, les difficultés commencent. Le chercheur interroge les spécialistes. Les plus jeunes et les plus compétents lui déclarent que cette question : qu'est-ce que la matière ? ne les intéresse plus du tout.

Ici, il faut citer et c'est par là que nous finirons :

« Vous me demandez ce qu'est au fond la matière, et vous voudriez une réponse très générale. Vous voudriez par exemple que je vous dise si la matière est l'ultime réalité physique ou des choses de ce genre. Or, moi et la majorité de mes camarades, nous pensons que ce ne sont pas des questions scientifiques. Sans doute, cette affirmation surprend-elle. C'est que, voyez-vous, la science que nous construisons à l'heure actuelle n'a plus les objectifs ambitieux de la science d'autrefois ; elle ne prétend plus découvrir la réalité fondamentale sous les apparences, mais ne cherche, comme l'a dit Poincaré, que l'ensemble des recettes qui réussissent toujours. Autrement dit, elle aspire à *décrire*, non à *expliquer* l'univers. Sans doute, nous pourrions, en termes très techniques, vous décrire par des équations la quasi-totalité des phénomènes où la matière entre en jeu ; mais cela, je le crains, ne vous intéresserait guère. Quant à vous dire sa nature ultime, cela nous est tout à fait impossible. Le problème ne nous intéresse pas et la majorité d'entre nous pense qu'il n'a même pas de sens. »

En somme, si nous comprenons bien, c'est qu'il ne faut pas chercher à comprendre ! Démission de l'intelligence métaphysique !

L. CRISTIANI.

QUESTIONS
de science ecclésiastique
CONSULTATIONS DIVERSES

QUELQUES REMARQUES SUR L'ENCYCLIQUE « HAURIETIS AQUAS »

(Voir *l'Ami* du 4 oct. 1956 et du 28 févr. 1957)

Nous avons reçu, à propos des articles de l'*Ami*, plusieurs correspondances intéressantes :

1. — Le *Messager du Cœur de Jésus* (Toulouse) nous a communiqué, avec une appréciation élogieuse de l'article du 4 octobre 1956, les considérations suivantes, émises dans le numéro d'octobre 1956. Restant dans la ligne de l'encyclique, l'auteur fait deux constatations importantes :

1° La première peut s'exprimer ainsi : les perspectives universalistes sur le Culte du Cœur de Jésus, dont de nombreux contemporains se sont constitués les apôtres, sont vraiment perspectives d'Eglise.

En réaction contre certaines pratiques formalistes de dévotion au Sacré-Cœur, mais surtout sous l'impulsion de l'élan qui... pousse à retrouver la fraîcheur des sources, bien des spirituels de tous pays et de toutes écoles ont travaillé à rappeler les dimensions du vrai culte du Cœur de Jésus.

Haurietis Aquas confirme que ces perspectives sont justes.

2° Seconde constatation : la note parodienne reste incluse dans le culte du Cœur de Jésus, en particulier dans son accent rédempteur. — Il faut constater que dans son texte Pie XII a nettement

marqué l'importance décisive de la cinquième étape du Culte du Sacré-Cœur dans l'Eglise : celle qui commence à Paray-le-Monial pour atteindre son point de maturité dans l'Encyclique *Miserentissimus* de Pie XI ; celle dont la caractéristique est de « souligner » — car on ne l'a jamais oubliée depuis le Calvaire, ou plutôt depuis David et les Prophètes — l'importance de la Réparation.

Dès le début d'*Haurietis Aquas* esquissant le tableau des erreurs actuelles, le Pape y trouve occasion d'affirmer que « ce culte invite spécialement à la pénitence, à l'expiation ».

Plus loin : « Ce fut toujours la conviction de l'Eglise... dès les premiers documents officiels sur le Culte du Cœur de Jésus, que les raisons qui sont à sa base, c'est-à-dire l'acte d'Amour et de Réparation... ne sont pas du tout entachées de superstition. »

Nous avions nous-même insisté sur ces points en octobre 1956.

* *

2. — D'une très haute autorité, « quelques remarques à l'article sur l'Encyclique *Haurietis Aquas* dans la revue de l'*Ami du Clergé* (28 février 1957) :

L'article est bon, mais peut-être pourrait-on y ajouter trois remarques :

1° « *Haurietis Aquas* » n'entend pas démontrer que le Culte du Sacré-Cœur a déjà existé dans l'A. T. ; mais le Pape y expose comment ce qui dans le N. T. sera l'objet et le motif principal du culte du Sacré-Cœur a déjà été annoncé et préfiguré dans l'A. T., bien plus, comment ils y ont reçu une première réalisation. En effet, dans le culte du Sacré-Cœur, nous honorons non seulement l'amour humain du Christ, mais aussi son amour divin. L'amour divin est ce même amour dont Dieu de toute éternité nous a aimés. Et cet amour, dans l'A. T. a déjà agi en préparant la venue du Fils de Dieu dans la chair. Cet amour est ensuite apparu visiblement dans le Christ, en ce que la Personne du Verbe a assumé la nature humaine. — A ce sujet, la très belle exposition du triple amour dans le Christ selon *Haurietis Aquas* ; et l'importance de cette exposition a été bien marquée dans l'article de l'*Ami*.

Enfin, c'est par le sacrifice de la croix que le Christ nous a mérité que la charité de Dieu soit diffusée en nos cœurs par l'Esprit-Saint qui nous a été donné ; de telle sorte que nous sommes présentement rendus aptes à participer à la vie divine et à jouir de la béatitude de la Sainte Trinité elle-même, c'est-à-dire que nous pouvons aimer Dieu dans le Christ par l'Esprit-Saint.

C'est pourquoi *Haurietis Aquas* veut montrer que le mystère central de toute l'économie du salut est dans la révélation de l'amour du Dieu très miséricordieux, révélation qui nous a été faite dans le Christ et par le Christ et trouve son couronnement dans l'effusion du Saint-Esprit, le grand donateur de la charité divine. De tout cela, c'est-à-dire de ce mystère d'amour du Dieu très miséricordieux, l'Encyclique rappelle que l'A. T. en a déjà fait l'annonce, montré la préfiguration et la première réalisation.

Dans le culte du Sacré-Cœur, c'est précisément cet ineffable mystère de l'amour de Dieu qui est honoré, en tant qu'il nous est manifesté dans le Christ et par le Christ.

2° En ce qui concerne sainte Marguerite-Marie. — Il est vrai que l'Encyclique insiste sur les fondements théologiques du culte du Sacré-Cœur, précisément pour prouver que le mystère auquel se rapporte le culte du Sacré-Cœur, c'est-à-dire le mystère de l'amour divin et humain de notre Sauveur, appartient aux mystères fondamentaux, bien plus est le mystère fondamental de notre foi et, comme tel, est contenu et doit être contenu clairement dans les sources de la révélation, Ecriture de l'A. et du N. Testament et Tradition chrétienne... Aussi, pour prouver et expliquer ce mystère, *Haurietis aquas* ne recourt pas aux révélations de Ste Marguerite-Marie.

Mais d'autre part, notre Encyclique indique clairement le point véritable et propre qui convient à la révélation parodienne. Jusqu'à ce jour, aucun document ecclésiastique officiel n'a précisé aussi clairement le rôle de cette Sainte dans le culte du Sacré-Cœur... En bref, quoique ces révélations ne soient pas la source de la révélation de la doctrine chrétienne et donc n'ont rien apporté de nouveau à la doctrine catholique, cependant l'importance de ces révélations consiste en ce qu'elles sont comme un message du Christ affirmant: *a*) que le Christ, par le symbole de son Cœur, a voulu d'une manière extraordinaire et singulière attirer l'attention des hommes sur ce mystère fondamental de notre foi ; et *b*) que le Christ, par le culte de cet amour sous et avec le symbole de son Cœur, a voulu donner à notre époque une grâce et une miséricorde toute spéciale.

On regrette que l'article de l'*Ami* n'ait pas mis en relief ces paroles de l'Encyclique.

3° En ce qui concerne la réparation, il est tout à fait faux qu'*Haurietis aquas* ait changé quoi que ce soit en ce qui concerne les pratiques de dévotion. L'encyclique *suppose* la doctrine de Léon XIII (*Annum sacrum*) et de Pie XI (*Miserentissimus Redemptor*) qu'en aucune façon elle ne veut corriger, *mais bien plutôt qu'elle veut compléter en exposant les fondements théologiques du culte du Sacré-Cœur*. Plus d'une fois, elle rappelle que les actes essentiels du culte du Sacré-Cœur sont des actes d'amour (consécration), de réparation ou d'expiation. Par là même, Pie XII confirme ce que ses prédécesseurs ont dit de ces actes de consécration et de réparation...

* *

Les remarques, d'ailleurs très bienveillantes, qu'on vient de lire concernent un article sur quelques points de l'Encyclique, points sur lesquels un membre de l'épiscopat avait daigné nous consulter, article du 28 février 1957. Qu'il soit permis de rappeler que cet article avait été précédé, le 4 octobre 1956, d'une étude plus générale sur l'Encyclique *Haurietis* et que l'importance des révélations de Paray-le-Monial et les paroles textuelles du Saint-Père y avaient été rapportées p. 501-501 ; tous les points touchés dans les « *animadversiones* » avaient été esquissés.

3. — L'article du 28 février nous a valu — *paulo minora canamus* — une demande d'explication sur les « battements du Cœur de Jésus ». D'après le consultant, ces battements ne peuvent être que symboliques, étant donné que le temps n'existe pas dans l'au-delà et que tout est réglé par l'éternité : donc, pas de battements d'ordre physique ou physiologique...

Nous n'avons rien à ajouter à ce que nous avons écrit p. 136. Faisons cependant observer à notre correspondant que dans l'au-delà existe une autre durée que l'éternité, *l'éviternité* qui peut très bien comporter des instants successifs... Par là, le fondement de son observation devient caduc.

A. M.

L'« AMI DU CLERGÉ » ET LES LIVRES

Comptes rendus bibliographiques

DICTIONNAIRE D'HISTOIRE ET DE GEOGRAPHIE ECCLESIASTIQUES. — Fasc. LXXVIII : « Dabert - Denys ». — Paris, Letouzey, 1957.

Avec ce fascicule commencent à la fois la lettre D, le t. XIV, la double direction de M. le chan. R. AUBERT et de Mgr E. van CAUWENBERGH, professeurs à l'université de Louvain, et un procédé accéléré de publication : « tout article non parvenu en temps voulu aux éditeurs » sera simplement signalé à son rang normal, et renvoyé à la fin du tome. De fait, le présent fascicule exécute déjà la promesse, et pour certains articles renvoie simplement aux *Dictionnaires de Théologie cath.*, de *Droit can.*, d'*Archéologie*, de *Spiritualité*, voire à *Catholicisme*.

Quelques exemples donneront une idée de l'intérêt du fascicule. En commençant par l'antiquité, mentionnons S. *Denys*, pape (258-268), son homonyme d'Alexandrie, qui eut avec lui des rapports doctrinaux bien connus, et le pape S. *Damase* Ier († 384). Du haut Moyen Age, le roi *Dagobert* Ier († 639), aussi populaire que réellement peu connu ; les deux autres rois du même nom. Les six *Démétrius* appartiennent à l'histoire de l'Eglise grecque. De l'époque moderne et contemporaine, citons *Dalberg*, archev. de Mayence († 1817), aux tendances fébronianistes, *Demandre*, évêque constitutionnel du Doubs († 1823), le cardinal *Dechamps*, archev. de Malines († 1883), Mgr *Dadolle*, évêque de Dijon († 1911), Gaspard *Decurtins* († 1916), catholique suisse social et savant, le P. *Dehon* († 1925), fondateur des Prêtres du S. C. de St-Quentin, le P. *Delattre* († 1932), des Pères blancs, archéologue éminent de l'antique Carthage, dom *Delatte* († 1937), 3e abbé de Solesmes. De longues séries comme les 12 *Daniel*, les 14 *Daniel*, sont significatives de la richesse du fascicule.

A la géographie ecclésiastique, on doit, entre autres, *Dacca*, archidiocèse du Pakistan, *Delhi et Simla*, arch. de l'Inde du Nord, *Dalmatie* (origines, développements, diocèses, personnages), *Danemark* (10 col.), qui, après les ruines de la Réforme, expose de façon heureuse, le renouveau catholique de nos jours, *Damas* (ville et diocèse), *Dax* (cité épiscopale et ancien diocèse), la *Daurade*, abbaye bénédictine de Toulouse.

Quelques observations témoigneront de l'attention avec laquelle nous suivons le D. H. G. E. L'article sur le *P. Denifle*, le grand érudit dominicain, est démesuré (25 col.), et encombré de détails peu importants. Est-il justifié d'opposer lourdement Léon XIII à son prédécesseur (c. 149) ? Les lettres de Mgr *Darboy* à Napoléon III, sollicitant son intervention « dans les affaires du concile » du Vatican, ne méritent-elles que la remarque bénigne (c. 85) : « Cetté démarche, faite de bonne foi, n'avait plus de raison d'être depuis la sécularisation de l'Etat » ?

CATHOLICISME. — Fasc. 18. « Gibier (Mgr) - Guillaume ». — Paris, Letouzey, 1957.

Ce fascicule inaugure le t. V, et comme ses devanciers, nous offre quantité de notices ou d'articles. Certains sont doctrinaux, tels *Gloire* (de Dieu, des justes), *Glossolalie*, *Gourmandise*, *Grâce* (38 col., dû à divers collaborateurs), suivi de *Grâces* d'état, *Greffe* humaine, *Grève* (7 col.), heureusement complété par une note extraite du Directoire pastoral en matière sociale, *Grève* de la faim, *Guerre* (13 col.), suivi de *Guerre* froide et de *Guerre* sainte, *Guérisseurs*. Certains appartiennent à l'Ecriture sainte ou à l'histoire des doctrines, tels *Gog et Magog*, *Goliath*, Religion des *Grecs*, *Gnose*, *Gnosticisme*. Théorie des deux *Glaives* (manière d'envisager les rapports des deux pouvoirs, spirituel et temporel, au Moyen Age). Plusieurs intéressent la liturgie ou l'art religieux, ainsi *Gloria in excelsis* ; *Gloria, Laus et Honor* ; *Gloria Patri* ; *Gloria tibi, Domine* ; *Gratias agamus Domino* ; Sacramentaire *Grégorien*, Chant *Grégorien* ; Architecture religieuse *Gothique*, *Graffites*, *Gravure*.

Bon nombre ont trait à l'un ou l'autre des aspects de l'histoire : S. *Gilles*, S. *Gontran*, Ste *Gudule* à l'hagiographie ; *Grande-Chartreuse*, *Grandmont* (abbaye chef d'ordre), *Gorze* (abbaye de la région de Metz), diocèse de *Grenoble* à l'histoire des institutions ; *Glose*, *Gratien*, à l'histoire du Droit canonique (sauf les gloses bibliques) ; *Guerres* de religion, à l'histoire des événements ; *Graal*, à l'histoire littéraire.

La foule des monographies concerne des personnages médiévaux, comme *Godescalc* d'Orbais (IXe s.), *Gilles* de Rome, théologien ; de la Renaissance, comme *Gilles* de Viterbe ; plus près de nous, comme la famille de *Gondi*, et surtout des contemporains, entre autres, dom *Géranger*, *Görres* (étude de première main), *Gratry*, Ch. *Gounod*, Mgr *Gibier*, G. *Goyau*, le cardinal *Grente*, R. *Guardini*, Et. *Gilson*, *Gouhier*, Mgr *Guerry*, l'abbé H. *Godin* († 1944) ; André *Gide*, Julien *Green*, Graham *Greene*. Il existe aussi des séries, 10 *Gilbert*, 7 *Godefroy*, 7 *Guibert*, et une cinquantaine de *Grégoire* : papes, saints, personnages divers.

Des articles comme *Grand Retour* de N.-D. de Boulogne ; *Graphologie*, des notices consacrées à certains *Groupes* sont tout pratiques.

DICTIONNAIRE DE BIOGRAPHIE FRANÇAISE. — Fasc. XLIV, « Chambon - Charles ». — Paris, Letouzey, 1957.

Ce nouveau fascicule, riche, lui aussi, de centaines de notices, nous promène à travers tous les domaines et tous les âges de l'histoire de France. Quelques exemples suffiront à le faire sentir. G. J. *Chaminade* († 1580), fondateur des Marianistes, les Bx Marcellin *Champagnat* († 1840), fondateur des Frères Maristes, et Aug. *Chapdelaine*, missionnaire martyr († 1856), Guillaume de *Champeaux*, philosophe, ami de S. Bernard, évêque de Châlons-sur-Marne († 1122), témoignent de la fécondité de l'Eglise. *Charlemagne* fait l'objet d'une petite synthèse intéressante, mais qui omet son œuvre culturelle cependant importante. Le comte H. de *Chambord* († 1883), apparaît une pâle figure, en regard de l'illustre explorateur Samuel de *Champlain* († 1635, Québec), et même de J.-B. *Charcot* († 1936). *Chamfort* et *A. de Chamissa* († 1838), ont quelque gloire littéraire ; La *Champmeslé* interprète magnifiquement son contemporain Racine. Philippe de *Champaigne* († 1674), peintre favori de Richelieu, et son confrère *Chardin* († 1791) offrent maint contraste. L'érudition s'honore de *Champollion*, le grand égyptologue. Cl. *Chappe* et ses frères inventèrent le télégraphe aérien, *Chaptal* fut un organisateur, les *Chandon* de Briailles se distinguèrent dans la fabrication du vin de champagne. Les généraux *Championnet*, *Changarnier*, *Chanzy* et *Charette*, de la guerre de Vendée, eurent leur célébrité.

Quelques séries sont particulièrement longues : 11 *Champeaux*, 15 *Chapelle*, 11 *Charbonnier*, 18 *Chardon*, 25 *Champion*, dont l'éditeur et Mgr *Champion* de Cicé, mort (1810), archevêque d'Aix.

On remarque le nom de quelques collaborateurs nouveaux et spécialement compétents, mais il est nécessaire que leur nombre augmente.

IMPRIMATUR

Lingonis, die 8 octobris 1957

G. MICHEL, *vic. gen.*

Le gérant : C. GAILDRAUD